

# Rapport d'activité 2020

Comité Régional d'Éducation pour la Santé Provence - Alpes - Côte d'Azur





# Rapport d'activité 2020



**E**n cette période de crise sanitaire majeure, l'équipe du CRES a tenu à assurer, d'une part, la continuité des programmes et, d'autre part, à s'associer activement à la lutte contre le SARS-CoV-2.

Les conséquences sanitaires de l'épidémie s'expriment d'abord en nombre de cas et de décès directement liés au virus mais ses retombées sur l'état de santé général de la population commencent à être documentées et la crainte d'une dégradation de la santé se justifie. Le confinement a généré une prise de poids moyenne de 2 kg par personne, la santé mentale est particulièrement affectée, l'accès aux dépistages et à des consultations de prévention est retardé et la population a spontanément retardé des soins non urgents.

Le CRES a intensifié ses programmes de prévention et de promotion de la santé et les a diversifiés avec, notamment, le démarrage d'un programme de prévention des cancers au sein de structures d'exercice coordonné financé par l'Institut National du Cancer. La santé mentale a été un axe fort de 2020 au cours duquel les Projets territoriaux de santé mentale ont été soumis à l'approbation de l'ARS. Le CRES en a assuré, aux côtés de l'ARS, l'animation régionale et départementale pour les Bouches-du-Rhône.

Le colloque « Des neurosciences à l'éducation pour la santé : comment l'attention positive favorise le développement de l'enfant ? », organisé avec l'ARS, a été un temps fort de l'année.

Pour les patients atteints de maladie chronique et bénéficiant d'un programme d'éducation thérapeutique, la mallette PLANETE (Promouvoir L'Activité physique eN Education ThérapeutiquE) a été créée ; son objectif est de fournir aux professionnels de santé toute une série d'activités et de ressources clés en mains pour mieux intégrer cette dimension dans les programmes d'éducation thérapeutique du patient, quelle que soit la pathologie concernée.

Centre ressource en santé environnementale, le CRES a réalisé plusieurs webinaires : punaises de lit, ambroisie, allergie aux pollens ; plusieurs journées de formations ont rassemblé des professionnels de diverses disciplines autour de l'alimentation durable, les perturbateurs endocriniens

et les changements climatiques. L'outil Mouskit a évolué et les programmes « Ta santé, ta planète, choisis ton assiette » et « Écoute tes oreilles » se sont maintenus au sein d'établissements scolaires de notre région, avec le Graine et les CoDES.

La formation en ligne à la vaccination a atteint un nombre record d'inscriptions : fin 2020, plus de 800 inscrits sont enregistrés, soit 650 en une année, avec une hausse notable durant la période de confinement.

La lecture de ce rapport d'activités précisera l'activité du comité cette année.

Les activités liées au coronavirus ont été très soutenues : lettres d'information, formations, Tempo, webinaires vaccination et nouveau site web d'informations utiles sur la COVID-19 en direction des étudiants et lycéens de la région [www.jeunesetccovid.org](http://www.jeunesetccovid.org). Réalisé à la demande de la Région Sud et de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, le site a pour objectif de fournir aux jeunes une information fiable et accessible sur la COVID-19 et de faciliter l'accès à des ressources nationales ou régionales pour faire face à la crise sanitaire.

Il reste beaucoup à faire pour renforcer l'adhésion de la population aux mesures barrières et à la vaccination. Le succès de cette dernière dépend de la participation de chacun mais également du respect des conduites à tenir, après avoir été vacciné, durant cette période transitoire où l'immunité collective n'est pas encore suffisamment protectrice.

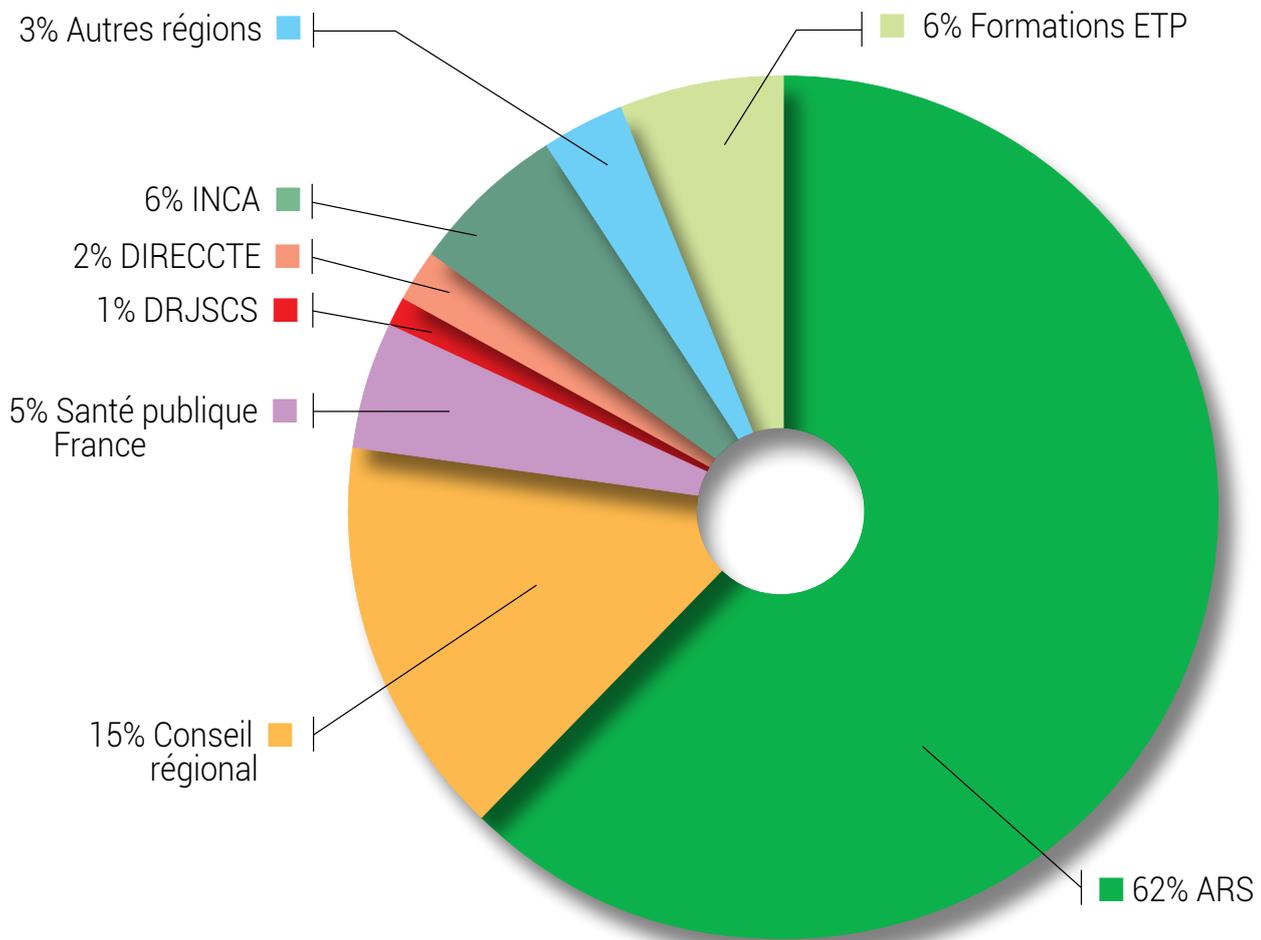
La crise sanitaire a accéléré le recours au numérique et le CRES a développé la maîtrise de nombreux outils à sa disposition pour l'organisation de réunions, de formations et de colloques. Les obstacles sont tombés tant sur le plan technique que psychologique.

Au moment de finaliser la rédaction de ce rapport d'activité, nous apprenons le décès de la Présidente du CoDES 06, le Pr Liana Euler-Ziegler. C'est une grande perte pour chacun d'entre nous et pour la santé publique à laquelle elle a apporté son expertise, notamment au sein du Haut Conseil de la santé publique et au sein de notre réseau régional CRES-CoDES dont elle a été un maillon fort ayant à cœur d'en préserver les liens formels et informels.

**Roland SAMBUC**  
*Président du CRES*

# Sommaire

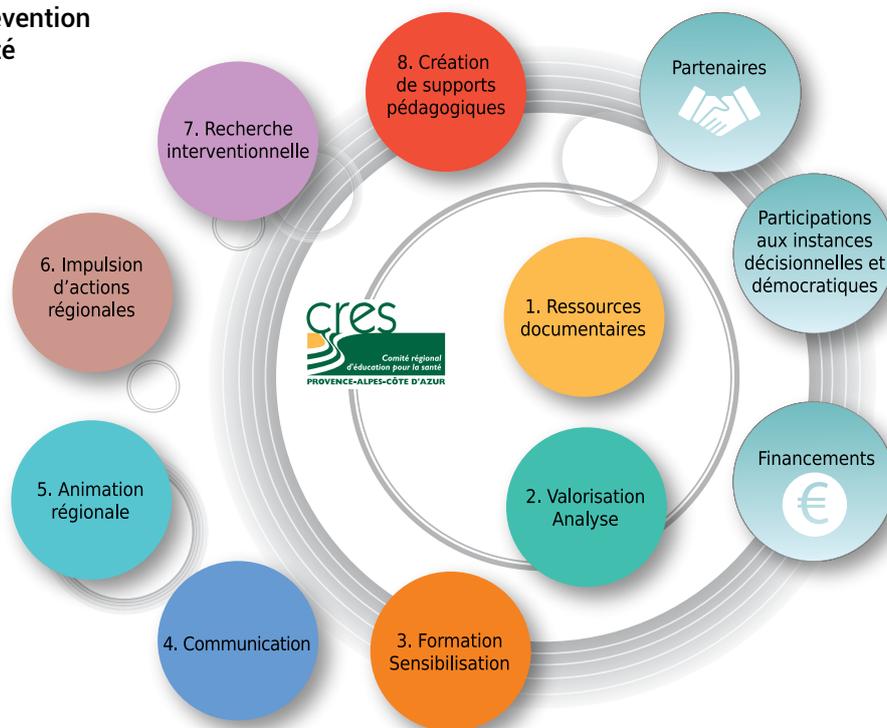
	Financements 2020	5
	Activités du CRES : panorama	6
	Zoom sur les activités COVID-19 du CRES en 2020	8
	Organigramme	12
1	Documentation : le centre de ressources documentaires	14
2	Communication	16
3	Bases de données	18
4	Dispositif Régional de Soutien aux Politiques et aux Interventions en Prévention et Promotion de la Santé (DRSPI-PPS)	20
5	Vaccination	24
6	Nutrition	26
7	Santé sexuelle	28
8	Petite enfance	29
9	Santé mentale	30
10	Éducation thérapeutique du patient (ETP)	36
11	Mois sans tabac	45
12	Accompagnement et animation territoriale	48
13	Santé environnement	51
14	Cancer	59
15	Accompagnements méthodologiques	61
16	Santé au travail	62
	Les sigles	64



Répartition des financements globaux du CRES

# Activités du CRES : panorama

## > Centre ressource en prévention et promotion de la santé



Le Comité régional d'éducation pour la santé est un centre de ressources en prévention et promotion de la santé. Il a, au fil des ans, des besoins et des moyens, développé une palette d'activités qui se déclinent de la manière suivante :

### 1. Ressources documentaires

#### 1- Ressources documentaires

- > Veilles documentaires : sélection et diffusion d'information
- > Transfert de connaissance : recherche documentaire, sélection bibliographique, dossier documentaire, prêt de document
- > Constitution d'une base de données bibliographiques et d'outils pédagogiques en éducation et promotion de la santé : Bib-Bop
- > Vulgarisation de données probantes : travail de partenariat avec la Chaire Unesco EducationS&Santé sur le rôle de l'école dans la réduction des inégalités de santé
- > Contribution à la professionnalisation des pratiques documentaires dans les CoDES
- > Participation aux rencontres des documentalistes sanitaires et sociales de la région

### 2. Valorisation Analyse

#### 2 – Valorisation et analyse de l'activité, des acteurs, des productions et des outils

- > OSCARS
- > Mon ETP
- > Le Filin

### 3. Formation Sensibilisation

#### 3 – Formation, sensibilisation

- > En présentiel : méthodologie et évaluation, OSCARS et SiRSé, éducation thérapeutique du patient, santé environnementale, entretien motivationnel...
- > En ligne : webinaires en santé environnementale, e-learning vaccination, webinaires Mois Sans Tabac
- > Formations universitaires : masters santé publique, Staps, SENS, accueil d'internes de santé publique...
- > Dispositif régional d'accès à la contraception pour tous



# Zoom sur les activités COVID-19 du CRES en 2020

## A CoVID-19 : une newsletter spéciale coronavirus

Durant la crise sanitaire, le CRES s'est mobilisé et a adapté ses activités et ses outils de communication. Il a consacré la page d'accueil de son site web et ses veilles documentaires au Covid-19, et réalisé une newsletter sur l'actualité liée au coronavirus. La newsletter a été quotidienne de mars à juin 2020, puis bi-hebdomadaire, et hebdomadaire.

### Une newsletter quotidienne spécial Covid-19

Le CRES a publié **53 numéros d'une newsletter spécial coronavirus** <http://www.cres-paca.org/r/257/covid-19-la-veille-du-cres/>, adressée quotidiennement à plus de **11.000** destinataires et relayée par le HCSP, du **17 mars au 23 juin 2020**.

4 personnes étaient mobilisées pour la réalisation de cette newsletter, de la documentation et de la communication.

L'objectif de cette publication était d'informer au quotidien sur le coronavirus les professionnels de santé de la région, de l'éducation, du sanitaire, de la prévention, partenaires institutionnels et associatifs, experts, décideurs...

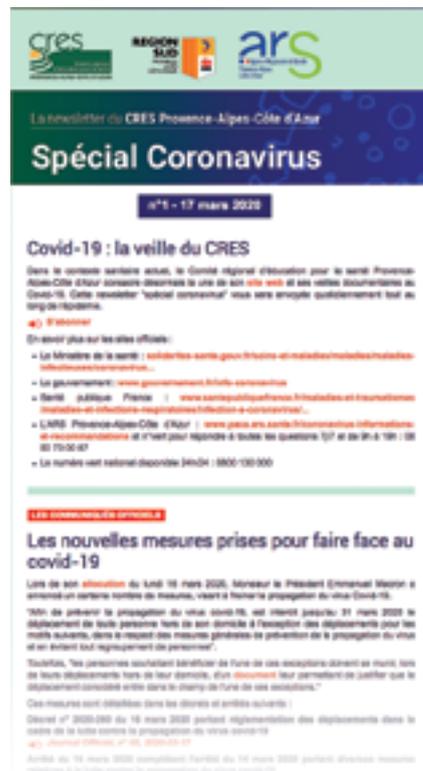
### Choix des contenus

- Communiqués de presse officiels, articles, rapports, vidéos, publications... dans les champs de la prévention, de la santé publique, du sanitaire, du médico-social, de l'éducation
- Des informations officielles, validées, parfois en pré-print pour les articles scientifiques
- De l'actualité essentiellement sur la France et la région mais parfois à l'international

### Liste des rubriques

- Communiqués de presse officiels
- Messages de prévention
- Les derniers chiffres
- Réglementation
- Publications
- Outils

Envoi à plus de 11.000 destinataires.



### Évaluation

Un taux d'ouverture de 20 % à 25 % en moyenne, de nombreux messages de relais et de remerciements, une hausse sans précédent des connexions générées sur le site du CRES (jusqu'à +165 %).

Au total, sur 2020, 66 numéros ont été publiés par le CRES, et la parution continue en 2021 où elle est devenue hebdomadaire.

## B Formation "CoVID-19 : mieux comprendre pour mieux agir" à l'attention des professionnels relais

### Chiffres-clés

- > **8** formations réalisées
- > **121** participants
- > **91 %** des répondants au questionnaire d'évaluation jugent la formation utile

La formation « Covid-19 : mieux comprendre pour mieux agir » a été conçue à l'attention des professionnels relais, c'est-à-dire tous les professionnels du sanitaire, du social et de l'éducation amenés à prendre en charge ou accompagner des publics : infirmiers scolaires, professionnels en collectivités territoriales, éducateurs, animateur de prévention... Cette formation a été pensée pour faciliter l'accès la connaissance afin de faire de ces professionnels des acteurs efficaces dans la diffusion et la compréhens-

### Financiers

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur



sion des messages de prévention auprès de la population / ou de leurs publics, l'objectif final étant d'aider à adapter les mesures barrières.



## Le contenu de la formation

Cette formation repose sur un travail continu de recherche documentaire et d'agrégation des connaissances et informations disponibles réalisé par la documentation du CRES depuis le mois de mars 2020. L'ensemble du contenu de la formation est sourcé et mis à jour chaque semaine en fonction de l'évolution de la situation épidémique.

Proposée à distance, elle dure environ 3 heures et alterne entre transmission d'informations et temps d'échanges avec les participants.

Trois objectifs structurent cette formation :

- Disposer d'une information fiable et précise sur l'épidémie de SARS-COV-2
- Comprendre les enjeux de l'application des mesures barrières et mesures de prévention
- Répondre aux doutes et fausses représentations sur l'épidémie de SARS-COV-2 et les moyens de prévention

L'animation de la formation est assurée par un binôme de formateurs assisté par un documentaliste.

La formation permet également de présenter des outils et des ressources pouvant être réemployés par les participants dans le cadre de leurs actions de prévention ou d'intervention auprès de leurs publics.

Enfin, les participants sont destinataires d'une bibliographie actualisée par le service de documentation.

## Déploiement de la formation

Le déploiement de la formation a été initié en deux temps avec :

- Dès le mois de mai, l'organisation de sessions de formation de formateurs, ouvertes à toute personne motivée, notamment au sein du réseau des comités départementaux d'éducation pour la santé de la région (CODES et CODEPS) et des ateliers santé ville de la région
- À partir de juin, l'organisation de sessions de formations auprès des professionnels relais au niveau régional et départemental

Deux formations de formateurs ont été organisées à distance sur 2 demi-journées de 3 heures chacune. 36 personnes ont participé dont 92 % étaient issues du réseau des CODES-CODEPS. 27 formateurs sont identifiés comme actifs aujourd'hui.

Le CRES a également été sollicité en novembre 2020 par l'IREPS Pays de la Loire pour bénéficier d'une formation de formateurs, l'IREPS ayant été missionné par son ARS pour déployer une formation similaire.

En ce qui concerne le CRES, 8 formations ont été proposées entre juin et décembre 2020 qui ont touché 121 participants dont une majorité sont des professionnels de santé ou des chargés de mission et projet en santé travaillant dans des collectivités territoriales, des structures médico-sociales ou des services de santé au travail.

## Coordination régionale

En complément, le CRES a également assuré une mission de coordination régionale qui s'est traduite par :

- La communication autour des formations réalisées au sein du réseau CRES-CODES/CODEPS par les

moyens usuels (site internet, newsletter, réseaux sociaux, mailing)

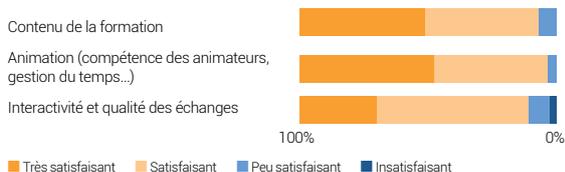
- La mise à jour de la bibliographie remise à chaque participant à l'issue de la formation par le service de documentation
- La mise à jour hebdomadaire du diaporama et sa diffusion aux CODES
- L'animation d'un espace collaboratif dans Talkspirit pour échanger entre formateurs et transmettre toutes les informations utiles et actualités.

## Perspectives

En raison de la poursuite de la crise sanitaire, le CRES renouvelle ces formations et prévoit en 2021 d'organiser une formation par mois à destination des professionnels relais.

### Résultats des formations réalisées

67 participants ont répondu au questionnaire proposé à l'issue de la formation, soit un taux de réponse de 55%. Dans 80% des cas, la formation a répondu aux attentes des participants qui sont globalement satisfaits ou très satisfaits quant au contenu, à l'animation ou à l'interactivité des échanges. Ils ont particulièrement apprécié les différentes thématiques abordées et la découverte des outils et ressources disponibles.



### Résultats de la satisfaction des participants vis-à-vis des items cités

Dans 90 % des cas, les participants répondent se sentir tout à fait à l'aise ou plutôt à l'aise pour relayer les informations acquises pendant la formation.



### Réponses à la question « À l'issue de la formation, vous sentez-vous plus à l'aise pour relayer la nécessité des mesures de prévention de la Covid-19 ? »

Les participants indiquent se sentir en capacité de proposer des actions en lien avec la prévention de la COVID-19 et plus précisément :

- Mise en place de séances d'éducation à la santé et d'interventions auprès de publics
- Relais d'informations auprès de leurs collègues professionnels
- Relais d'information auprès des personnes accompagnées
- Meilleure argumentation auprès des partenaires sur la nécessité de renforcer les messages de prévention et d'être relais d'information

## C Jeunesetcovid.org : un site ressources pour les jeunes sur la COVID-19

À la demande de la Région Sud et de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, le CRES a lancé en février 2021 un site web d'informations utiles sur la COVID-19 en direction des étudiants et lycéens de la région :

[www.jeunesetcovid.org](http://www.jeunesetcovid.org) #Ressourcez-vous.

Ce site a été conçu pour accompagner la campagne régionale de dépistage par tests antigéniques lancée fin 2020 par la Région et l'ARS pour identifier et briser les chaînes de contamination.

Il a pour objectif de fournir aux jeunes une information fiable et accessible sur la COVID-19 et de faciliter l'accès à des ressources nationales ou régionales pour faire face à la crise sanitaire.

Il comprend :

- une foire aux questions sur les questions les plus courantes que peuvent se poser les jeunes : comment se protéger et protéger les autres ? quand réaliser un test ? pendant combien de temps est-on contagieux ? comment réagir face à l'info ? etc.
- des ressources (dispositifs locaux de soutien, d'écoute et d'accompagnement pour les jeunes, brochures, guides, vidéos...) sur 6 thèmes de prévention : addictions, alimentation et activité physique, santé mentale, vie affective et sexuelle, vie étudiante et vaccination
- une série de numéros utiles



ainsi que le calendrier des opérations de dépistage réalisées par les équipes de la Croix Blanche.

[www.jeunesetcovid.org](http://www.jeunesetcovid.org)

## D Tempo : un temps pour comprendre

Le CRES a produit dès le début de la crise sanitaire de 2020 la série « **Tempo : Mieux comprendre la pandémie** ».

Il s'agit d'enregistrements audio d'experts qui permettent de faire le point sur les connaissances actuelles relatives aux maladies infectieuses émergentes et aux mesures de prévention à mettre en œuvre pour lutter contre la propagation d'une épidémie.

Cette collection est produite depuis le début de la crise sanitaire : épisodes 1 à 10 en 2020, puis épisodes 11 et suivants en 2021 :

- Épisode 13 : mieux comprendre l'impact de la crise sanitaire sur la santé des étudiants, par Hélène Tréhard et Adrien Delespierre
- Épisode 12 : mieux comprendre les variants du virus de la Covid-19, par Jean-Michel Claverie
- Épisode 11 : mieux comprendre les différents types de masque, par Didier Lepelletier
- Épisode 10 : mieux comprendre le lien entre pollution atmosphérique et Covid-19, par Francelyne Marano
- Épisode 9 : mieux comprendre la relation entre tabagisme et Covid-19, par François Alla
- Épisode 8 : mieux comprendre la place du nettoyage et de la désinfection des locaux, par Fabien Squinazi



- Épisode 7 : mieux comprendre la transmission par voie aérienne, par Francelyne Marano
- Épisode 6 : mieux comprendre les mesures de prévention, par François Bourdillon
- Épisode 5 : mieux comprendre la vaccination sur la Covid-19, par Daniel Floret
- Épisode 4 : mieux comprendre le lien entre pandémie, maladie émergente et vaccination, par Daniel Floret
- Épisode 3 : mieux comprendre la réouverture des écoles, collèges et lycées en période d'épidémie, par Didier Jourdan
- Épisode 2 : évaluer le potentiel épidémique d'une maladie infectieuse, par François Bourdillon
- Épisode 1 : mieux comprendre les maladies infectieuses émergentes, par François Bourdillon

Accéder aux épisodes :

<http://www.cres-paca.org/r/267/tempo-un-temps-pour-comprendre/>

## E CoVID-19 : deux webinaires sur la vaccination

L'épidémie de Covid-19 a entraîné une mobilisation sans précédent de la communauté internationale pour la mise au point d'un vaccin.

Mais comment fabrique-t-on les vaccins et comment fonctionnent-ils ? Quels sont les vaccins autorisés à ce jour en France contre la Covid-19 ? Quelle est leur efficacité, leur sécurité, comment est organisé le suivi des effets indésirables ? ...

Le CRES et l'ARS PACA ont organisé deux webinaires avec le Pr Daniel Floret, Université Claude Bernard, Lyon1, et vice-président de la Commission Technique des Vaccinations à la Haute Autorité de santé, pour répondre en direct aux questions des professionnels de santé :

- Sur « **la fabrication des vaccins** », le 11 décembre 2020, suivi par 270 participants
- Sur « **la vaccination contre le SARS-COV-2** », le 4 février 2021, suivi par 215 participants

Ces webinaires constituent des temps de pédagogie et d'échanges; ils ont pour objectif d'apporter des éléments de connaissance pour contribuer à l'adhésion à la stratégie nationale de vaccination.

Les vidéos sont en ligne avec le diaporama de l'intervenant et une sélection bibliographique sur le site du CRES :

<http://www.cres-paca.org/a/1008/vaccination-retrouvez-les-contenus-des-webinaires-avec-le-pr-daniel-floret/>



# Organigramme

## ◆ Le Bureau



**Président du CRES**  
Pr Roland Sambuc  
*PU-PH, Laboratoire de santé publique,  
Faculté de Médecine, Marseille*



**Trésorière**  
Dr Martine Boyer  
*Médecin de PMI, Conseil  
départemental 13 (à la retraite)*

## ◆ La direction



**Directrice et conseiller en méthodologie**  
Zeina Mansour

## ◆ L'équipe

### Communication

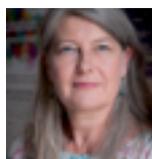


Lisbeth Fleur  
*Responsable communication*

### Service de documentation, gestion de bases de données, numérique



Béatrice Bessou



Nathalie Cornec



Gaëlle Lhours



Stéphanie Marchais

### Chargés de projet et/ou formateurs



Benoît Saugeron



Cynthia Benkhoucha



Louise Daillet  
*(Stagiaire)*



Pierre Sonnier  
*(Pharmacien)*



Cécile Bouillot  
*(Diététicienne)*



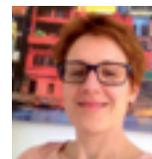
Lucile Daumas



Perrine Burdet



Hélène Milan



Cécile Chaussignand



Hania Nogues



#### Secrétaire générale

Dr Danielle Degrémont  
Médecin, Conseiller technique auprès du  
Recteur, Rectorat d'Aix-Marseille

#### Service administratif



Élodie Pétard



Florence Aubert



Julia Rondon



Élisabeth Moreira  
(Aide-documentaliste)



Marion Sylvain  
(Diététicienne)



Jacqueline Riu

#### Les formateurs

Anne Brozetti, *coordinatrice du réseau Audiab, Narbonne*  
Catherine Corbeau, *médecin, coordonnateur d'un programme d'éducation thérapeutique, Montpellier*  
Carole Deccache, *Dr en santé publique, psychologue clinicienne, Toulouse*  
Virginie Demdoum, *cadre de santé, formateur IFMS, Nîmes*  
Aurore Lamouroux, *Dr en psychologie sociale de la santé, Marseille*  
François Martin, *pneumologue, médecin de santé publique, Chartres*  
Manuel Do O Gomes, *psychopraticien, Paris*  
Vanessa Peze, *doctorante en psychologie sociale, Marseille*  
Isabelle Puech-Samson, *pharmacienne, Montpellier*  
Isabelle Pourrat, *médecin coordonnateur ETP, Pégomas*  
Paulette Sapienza, *infirmière en éducation pour la santé, CRES*  
Dr Julia Maruani, *gynécologue médicale*  
Dr Frédéric Jover, *psychiatre et formateur national en prévention de la crise suicidaire, membre du GEPS*  
Dr Boh Kouourma, *psychiatre et formateur national en prévention de la crise suicidaire, membre du GEPS*  
Stéphanie Martignoni, *psychologue et formatrice nationale en prévention de la crise suicidaire, membre du GEPS*

#### Les contributeurs experts

Pr Alain Deccache, *professeur émérite de santé publique, Université Catholique de Louvain*  
Pr Daniel Floret, *Université Claude Bernard, Lyon 1, et vice-président de la Commission Technique des Vaccinations à la Haute Autorité de santé*

## le centre de ressources documentaires

Le Centre de ressources généraliste en éducation pour la santé et santé publique est ouvert au public du lundi au vendredi, de 13h à 17h et sur rendez-vous. L'année 2020, en raison de la crise sanitaire, s'est traduite par la continuité des activités en télétravail puis au CRES lorsque la situation le permettait.

### Financiers

ARS et Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,  
Santé publique France

La mission documentaire s'articule autour de plusieurs activités :

## A La mise à disposition de ressources documentaires

### Chiffres-clés

- > **16437** références bibliographiques
- > **176** demandes d'information

### > Les ressources documentaires

En 2020, le fonds documentaire se compose de :

- **52** abonnements à des revues
- **10 380** articles et revues analysés
- **6 057** monographies, rapports, thèses, actes de colloque, usuels
- **334** outils pédagogiques
- **4 770** fichiers électroniques indexés

Le centre de ressources documentaires poursuit sa politique d'acquisition généraliste en éducation pour la santé tout en privilégiant les thèmes développés par les programmes régionaux de santé. Deux fonds documentaires spécialisés ont été constitués en **éducation thérapeutique du patient** et en **santé environnementale**.

### > La base de données bibliographique

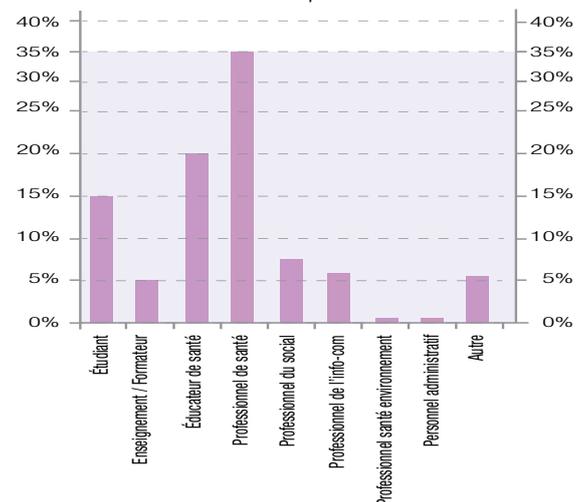
Fin 2020, la base de données Bib-Bop compte **16 437** références bibliographiques.

### > Les demandes

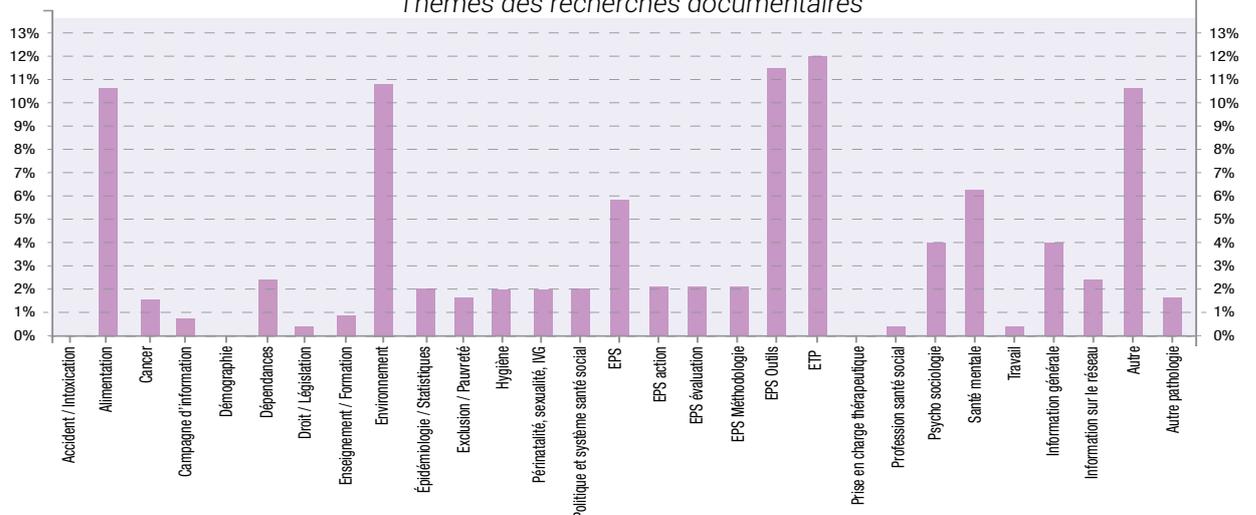
En 2020, **176** demandes d'information ont été adressées aux documentalistes du CRES et 125 prêts de documents ont été effectués (dont 52 outils pédagogiques).

En 2020 :

Profil du public



Thèmes des recherches documentaires



### L'information et l'accompagnement du public

Tout au long de l'année, les documentalistes accueillent des groupes d'étudiants de différentes formations initiales. En raison de la crise sanitaire,

seuls quelques groupes ont pu être accueillis en nombre restreint et en observant un strict respect des consignes quand cela a été possible : certificat universitaire patients-experts, en visioconférence,



certificat universitaire santé sexuelle, avant le confinement, enseignants stagiaires INSPE, faculté des sports STAPS.

À la demande de nombreux partenaires, pour les journées organisées par le CRES, les documentalistes proposent en temps normal des stands de

ressources documentaires, qui n'ont pu être organisés en raison là aussi de la crise sanitaire.

Les documentalistes participent régulièrement aux réseaux nationaux et régionaux et contribuent à leurs différents travaux.

## B Réalisation de produits documentaires

En soutien aux activités du CRES, de façon transversale aux différents projets, et à la demande de nombreux groupes de travail, les documentalistes réalisent des sélections bibliographiques et des dossiers documentaires. Par exemple, en 2020, sur les thèmes : dépistage de la crise suicidaire, de nombreuses sélections pour les colloques et réu-

nions de groupes relatifs aux PTSM, Opticourses, vaccination etc.

En étroite collaboration avec la communication, les ressources documentaires contribuent à l'alimentation des outils de communication externes : Priorités santé, le site du CRES, la lettre d'information mensuelle et le compte twitter.

## C Réalisation d'une veille documentaire

Initiée en 2006, le CRES met en œuvre une veille documentaire permanente pour le projet régional de santé.

En 2020, le CRES a privilégié le suivi de l'information concernant la crise sanitaire. Il a publié 66 numéros d'une newsletter spécial coronavirus quotidienne puis hebdomadaire <http://www.cres-paca.org/r/257/covid-19-la-veille-du-cres/>, adressée à plus de 11.000 destinataires et relayée par le HCSP, du 17 mars au 23 juin 2020 puis du 3 novembre au 23 décembre.

La surveillance de l'information se déroule quotidiennement grâce à différents outils :

- 21 flux RSS
- 72 lettres électroniques
- 155 pages de sites Internet surveillées via le logiciel WebsiteWatcher



## D Contribution à la professionnalisation des pratiques documentaires dans les CoDES

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

### > Des réunions de travail mensuelles animées par le CRES

Tous les mois, les chargés de documentation et les documentalistes des CoDES et du CRES se réunissent afin d'améliorer la qualité des services documentaires et d'engager des travaux collectifs. En 2020, ces réunions se sont tenues en visioconférence.

### > L'accompagnement du traitement documentaire des CoDES

Les documentalistes du CRES contribuent au développement des fonds documentaires des CoDES par un accompagnement au désherbage, à l'inventaire et à l'indexation.

## E Bib-Bop en 2020

chiffres-clés

- > 23178 notices dans Bib et 5082 notices dans Bop
- > 69468 visites et 47667 visiteurs

Financiers

ARS et Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, IREPS autres régions

Progression de croissance de Bib :

De 39 15 à 23 178 notices  
+ 5% de 2019 à 2020

Progression de croissance de Bop :

De 273 à 5 082 notices  
+ 8,27% de 2019 à 2020

Promouvoir ses missions et son offre de services, valoriser les programmes de santé publique de la région et relayer les campagnes nationales sont les principaux objectifs de communication du CRES (voir aussi les campagnes et outils de communication dans les rubriques « vaccination », « éducation du patient », « Mois sans tabac » et « santé environnement pour le Mouskit »).

## Les outils de communication

### Chiffres-clés

- > **5** outils de communication externe : bulletin d'information, site web, newsletter mensuelle, chaîne Youtube et compte Twitter
- > **66** numéros de la newsletter spéciale coronavirus réalisés en 2020
- > **9** numéros de la newsletter mensuelle en 2020
- > Une hausse des connexions vers le site web du CRES de **86 %** (pages vues) et **150 %** (sessions) en 2020

### > Le bulletin d'information « Priorités Santé »

Le bulletin d'information du CRES PACA, « Priorités Santé », paraît trois fois par an depuis 2001.

Il a pour objectifs de promouvoir les initiatives intéressantes menées en prévention dans la région, mais également de faire connaître l'actualité du CRES et l'offre de services du pôle régional de compétences.

Les trois numéros de 2020 ont permis de valoriser une quarantaine d'actions menées dans les six départements de la région auprès des jeunes, des parents, des personnes vulnérables, des malades chroniques... et de traiter de trois dossiers : la vaccination, la place de la prévention dans l'offre de soins, le saturnisme infantile.

Financé par l'ARS et le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Priorités Santé est diffusé gratuitement auprès de 8.000 destinataires de la région (décideurs, acteurs institutionnels ou associatifs intervenant dans le champ de l'éducation, du sanitaire ou du social, ainsi que les médias).

En 2020, une nouvelle version du bulletin est éditée, avec une évolution du rubricage, une nouvelle maquette et une impression éco-responsable. C'est la quatrième depuis la création de Priorités Santé.

<http://www.cres-paca.org/r/29/priorites-sante/>

Le numéro 57 de l'année 2020 a entièrement été dédié à des initiatives et à des témoignages réalisés dans le cadre de la crise sanitaire.



### Financiers

ARS et Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

### > Le site Internet [www.cres-paca.org](http://www.cres-paca.org)



Le site du CRES est alimenté par l'équipe du CRES au quotidien, et propose notamment de l'actualité en continu sur les priorités régionales de santé.

En 2020, durant plusieurs mois, sa page d'accueil (et ses 6 entrées) ont été entièrement consacrées à la crise sanitaire.

**Le site internet a enregistré sur l'année 2020 355.000 pages vues, soit une hausse de 86 % par rapport à l'année 2019, et 215.700 sessions, soit une hausse de 150 % par rapport à la période précédente.**

Une nette hausse de la fréquentation du site a en effet été constatée dès mars 2020, en raison des activités du CRES dans le cadre de la crise sanitaire. La newsletter spéciale coronavirus a généré du trafic vers le site, et les statistiques Google Analytics du site ont révélé que les requêtes liées à la Covid-19 arrivaient en tête des résultats de recherche sur notre site, mais aussi que le site du CRES était très bien référencé sur Google sur le sujet, arrivant en première page des résultats de recherche.

Après les rubriques sur la crise sanitaire, ce sont celles sur l'ETP et les formations qui ont été les plus consultées en 2020.

56% de la fréquentation du site provient d'ordinateurs (en baisse), 40% de téléphones mobiles (en hausse) et 4% de tablettes.

[www.cres-paca.org](http://www.cres-paca.org)



**> La newsletter mensuelle du CRES**



En 2020, en raison de la crise sanitaire, le CRES a publié 66 numéros d'une newsletter spéciale coronavirus (voir en page 8).

Sa newsletter mensuelle généraliste a également été réalisée, à raison de 9 numéros en 2020 (parution tous les 15 du mois excepté en juillet et août).

La newsletter du CRES est un outil d'informations autour de l'actualité nationale et régionale de l'éducation pour la santé et de la santé publique, et de l'actualité du CRES et des CoDES. Elle permet également de créer du trafic sur le site du CRES.

Elle est disponible sur abonnement, l'inscription peut s'effectuer depuis la page d'accueil du site du CRES.

Fin 2020, elle comptait près de 5700 abonnés.

<http://www.cres-paca.org/a/212/consulter-les-archives-de-la-lettre-du-cres-paca/>

**> Le compte Twitter**



Le compte Twitter du CRES est un outil de veille et de communication. Il permet d'informer sur l'actualité régionale de la prévention et de la santé publique et de donner de la visibilité aux actions du CRES. Des flux twitter sont régulièrement mis en

place à l'occasion des colloques et événementiels organisés par le comité pour partager informations et ressources. Le compte Twitter compte en 2020 1100 abonnés, soit une hausse de 20% par rapport à 2019.

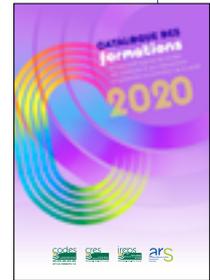
Animé au quotidien, il a largement relayé en 2020 la crise du coronavirus et les activités du CRES pour les acteurs de la région.

[https://twitter.com/CRES\\_PACA](https://twitter.com/CRES_PACA)

**> Les autres publications**

D'autres publications ont été réalisées en 2020 :

- le catalogue des formations des comités
- des actes de colloques : notamment les colloques réalisés en visioconférence dont les contenus sont disponibles sur la chaîne Youtube du CRES



<https://www.youtube.com/channel/UC1etq4cGHPLZZPt72Gsci0w>

Toutes sont accessibles sur le site [www.cres-paca.org](http://www.cres-paca.org)

**> Les relations presse**

Le CRES mène des relations presse à l'occasion de ses colloques, du relais des campagnes nationales ou du lancement de campagnes régionales d'information. Parallèlement, il est régulièrement sollicité par des journalistes de la région à la recherche d'informations ou de contacts sur des thèmes de santé publique.

En 2020, les relations presse ont tout particulièrement concerné la prévention du tabagisme avec la campagne nationale #MoisSansTabac en novembre dont le CRES est ambassadeur.

## Observation et Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé « OSCARS » [www.oscarsante.org](http://www.oscarsante.org)



### Chiffres-clés

- > **38394** actions dont **11145** en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- > **16** régions utilisatrices
- > **229432** internautes
- > **84262** interrogations dans la base des actions en Provence-Alpes-Côte d'Azur

OSCARS (Observation et de Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé) est une base de données cartographiques qui recense les actions régionales de santé [www.oscarsante.org](http://www.oscarsante.org).

Elle comporte plusieurs modules :

- Un **module généraliste** adopté par 10 régions à la demande des ARS : Grand-Est, Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Océan Indien, Guadeloupe, Martinique
- Un **module « éducation thérapeutique du patient »** adopté par 4 régions à la demande des ARS : Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté et Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Un **module « santé-travail »** adopté par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Un **module Mois sans tabac** adopté par toutes les régions de France à la demande de Santé publique France
- Un **module « service sanitaire national »** à la demande de Santé publique France

### > Au niveau national

La base donne accès à 38 394 actions mises en œuvre dans les régions qui ont intégré OSCARS.



#### Mois sans Tabac

À la demande de Santé publique France, un module national a été développé pour recenser les actions mises en œuvre dans les régions participant au dispositif Mois sans Tabac.

→ **9 819** porteurs, **16 945** actions

### Financiers

ARS et autres régions, DIRECCTE, Santé publique France



**OSCARS**  
Service sanitaire

Afin de suivre le déploiement de ce dispositif et d'en assurer l'évaluation, Santé publique France a choisi de s'appuyer sur le site OSCARS comme outil d'observation et d'analyse des stages réalisés. Pour la première année, les données sont importées du questionnaire d'évaluation des étudiants mis en ligne par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

→ **12 940** stages en 2019-2020

### > En Provence-Alpes-Côte d'Azur

OSCARS Provence-Alpes-Côte d'Azur comporte **11 145 actions** couvrant l'ensemble des thèmes de santé publique, et le répertoire recense **1 369 structures porteuses** d'actions.

Dans le cadre des actions de santé, différents outils et supports sont réalisés, accessibles dans la rubrique « outils et supports créés », qui en compte 253.

Le CRES est responsable de l'enrichissement et de la mise à jour de la base. Elle est alimentée en priorité par les actions financées par l'ARS mais également par d'autres financeurs : Conseil régional, Ville de Marseille, Mutualité Française, Santé publique France, CARSAT-SE etc.

2 modules d'OSCARS existent en Provence-Alpes-Côte d'Azur :



**Santé au travail**

À la demande de la DIRECCTE Provence-Alpes-Côte d'Azur, OSCARS s'est enrichi des actions de santé et de sécurité au travail dans le cadre du Plan régional santé au travail 2010-2014 (PRST 2) puis du PRST 3 2016-2020.

→ **45** porteurs, **513** fiches actions, **219** outils



### Éducation thérapeutique du patient (ETP)

Le module OSCARS ETP intègre les programmes d'ETP autorisés par l'ARS. Cette extension prend en compte les spécificités liées aux programmes d'ETP : critère de recherche « ambulatoire / hospitalier », possibilité de recherche par pathologie etc.

→ **171 porteurs, 680 programmes dont 256 sont en cours de réalisation.**

### Utilisation

#### Consultation d'OSCARS en 2020

- 286 629 visites
- 229 432 visiteurs
- 520 669 pages vues
- La durée moyenne de la visite est de 1 minute 30 secondes
- En moyenne, ce sont 1,82 pages vues par visite

#### Interrogations des bases

- 84 262 interrogations dans la base des actions
- 13 964 interrogations dans la base des porteurs de projets
- 3 784 interrogations dans la base des outils

#### Analyse d'actions

Le CRES réalise régulièrement des analyses sur des thématiques, populations, ou programmes ciblés, à partir d'OSCARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'OSCARS national. En 2020, le CRES a réalisé les extractions et rapports d'analyse suivants :

- Diagnostic de territoire pour l'accompagnement à la mise en place de la maison régionale de santé du Thoronet
- Bilan régional des actions Mois sans tabac.

### Communication, formation

En 2020, en raison de la crise sanitaire, les formations d'OSCARS ont été dématérialisées et ont pu ainsi être proposées à plusieurs reprises (14 sessions de formations en 2020).

OSCARS a également été présenté lors des formations en santé environnementale et en éducation thérapeutique du patient du CRES.

### Rencontre interrégionale

En 2020, le CRES a proposé aux contributeurs d'OSCARS deux réunions en ligne, la première sur l'actualité de la base et la seconde pour un travail en commun.

Les contributeurs ont un espace collaboratif leur permettant d'échanger sur la plateforme Talkspirit.

# 4 Le Dispositif Régional de Soutien aux Politiques et aux Interventions en Prévention et Promotion de la Santé (DRSPI-PPS)

**Financier**  
ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Chiffres-clés

- > **108** journées de formation
- > **14** ateliers de présentation d'outils
- > **12** journées d'échanges de pratiques
- > **51** accompagnements méthodologiques
- > **Près de 1300** professionnels bénéficiaires

L'année 2020 fut une année particulière en raison de la crise sanitaire. Si la plupart des objectifs du DRSPI PPS ont été atteints, certaines activités ont été adaptées au contexte.

Le DRSPI PPS est un dispositif d'accompagnement des décideurs et des acteurs, financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Le CRES en assure l'animation et la coordination régionales et les 6 Comités départementaux d'éducation pour la santé (CoDES et CoDEPS) réalisent la mise en œuvre opérationnelle dans les départements.

**Les partenaires du DRSPI PPS** en 2020 sont l'ARS, les CoDES et le CoDEPS, Aix-Marseille Université (AMU), le Conseil régional, l'Observatoire Régional de la Santé (ORS), la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Direccte), la Société Française de Santé Publique (SFSP), la Caisse d'Assurance retraite et de Santé au Travail (Carsat), Kedge Business School, le Gérontopôle Sud, Opticourses.

**Les publics bénéficiaires** sont des professionnels des champs sanitaire, social, médicosocial, de l'éducation, de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de la santé au travail. Ce sont des professionnels libéraux, des associations, des institutions, des universités, des collectivités.

## Les ressources humaines du dispositif sur la région

En 2020 sont intervenus dans le cadre du dispositif régional de soutien : 27 formateurs, 14 conseillers en méthodologie de projets, 10 documentalistes et chargés de documentation et une responsable de communication.

Pour sa part, le CRES a fait intervenir dans ses activités du dispositif : 4 formateurs, 3 documentalistes, une aide documentaire et une responsable de communication.

**L'objectif du dispositif** est d'organiser, en région, une plateforme d'actions et de services de proximité destinés à soutenir et développer l'offre en prévention et en promotion de la santé, au plus près des besoins des acteurs et de la population. La convention signée avec l'ARS en 2020 prévoit 3 grands objectifs opérationnels :

- Coordonner et animer le dispositif à l'échelle régionale
- Renforcer les capacités des acteurs
- Améliorer la qualité des actions en prévention et promotion de la santé

Pour répondre à ces objectifs opérationnels, le CRES développe plusieurs activités à travers les 6 missions détaillées ci-après.

## A Développer les compétences

### > Les formations

En 2020, le dispositif régional a proposé 30 sessions de formation, dont 5 réalisées par le CRES à destination des institutionnels et acteurs régionaux :

- 1 formation aux bases de données OSCARS et SIRSé PACA, en partenariat avec l'ORS (2 jours)
- 1 formation à la méthodologie et l'animation de projets d'éducation pour la santé en milieu scolaire (3 jours)
- 1 formation en méthodologie de projets appliquée à la santé au travail (2 jours)
- 1 formation à l'entretien motivationnel (2 jours)

Ces 4 formations ont accueilli 40 participants.

2 formations ont été adaptées au format visioconférence pour être maintenues : la formation OSCARS

et la formation en méthodologie de projets appliquée à la santé au travail. Cette adaptation a permis de répondre à une demande plus importante que prévue initialement, et la formation OSCARS a ainsi pu être proposée sur 2 sessions supplémentaires.

En plus des formations initialement prévues, qui ont été maintenues pour la majorité, une nouvelle formation a été créée et proposée par le CRES ainsi que par l'ensemble des comités départementaux (voir page 8).

Sur l'ensemble de la région, de nombreuses formations ont ainsi bénéficié d'une **adaptation pour être délivrées au format à distance**. Certaines ont été conduites au format mixte, en alternant la présence



des participants puis leur connexion à distance via un logiciel de visioconférence.

Cette adaptation a nécessité de retravailler les formats, les durées, les méthodes participatives et parfois les séquences des formations, ce qui a représenté un travail supplémentaire pour les formateurs.

Lorsque le format en présentiel a été maintenu, les comités ont adopté des consignes et règlements permettant de respecter strictement les recommandations sanitaires et les gestes barrières nécessaires afin d'éviter toute contamination. Le nombre de participants a ainsi été diminué pour préserver un espace suffisant, des règles d'aération régulière des pièces et de circulation ont été mises en place, les accueils café collectifs ont été supprimés ainsi que les repas en commun.

### > Collaboration universitaire

Le CRES, dans le cadre du dispositif, a collaboré avec la faculté des sciences de Luminy : intervention dans le cadre du Master 1 « activité physique adaptée » (APA) sur la méthodologie de projets. Cette intervention s'est déroulée en format visioconférence et a nécessité la présence d'une formatrice et d'une documentaliste.

### > Les accompagnements méthodologiques

En 2020, les comités départementaux d'éducation pour la santé ont réalisé 51 accompagnements méthodologiques, auprès de diverses structures sur de l'aide à la conception de diagnostic, de l'évaluation ou de l'animation de séquences de prévention.

## B Proposer du courtage de connaissances

### > L'organisation et l'animation d'un « thé santé »

Le thé santé est une manifestation qui permet de valoriser et présenter des publications scientifiques sur un sujet d'actualité en éducation et promotion de la santé, grâce à la lecture de professionnels de terrain.

Habituellement organisés autour d'une dégustation de thé, les thés santé consistent en une après-midi d'échanges et de réflexion entre professionnels sur un sujet d'actualité, dans un objectif de courtage de connaissances, de valorisation des publications et des données probantes existantes sur le sujet traité.

En 2020 et début 2021, le CRES a organisé en visioconférence 2 thés santé :

1. Le thé santé du 8 octobre 2020 avait pour thème « **Exposition aux écrans des enfants et des jeunes** » et a réuni près de 90 participants. **Pascale Duche**, Directrice du laboratoire des sciences de la vie à l'Université de Toulon, a présenté le rapport du HCSP de janvier 2020 et **Lionel Dany**, professeur de psychologie sociale de la santé à Aix-Marseille Université, a partagé sa lecture de l'ouvrage de Serge Tisseron « *3-6-9-12, apprivoiser les écrans et grandir* ».
2. Le thé santé du 18 janvier 2021 avait pour thème « **Agir en santé publique – de la connaissance à l'action** » et pour intervenant le **Dr François Bourdillon**, docteur en santé publique et ancien directeur de Santé publique France, venu présenter son ouvrage éponyme. Il a réuni près de 40 participants.

Ces deux thés santé ont fait l'objet d'un enregistrement disponible sur la chaîne YouTube du CRES.

- Intervention de Pascale Duche : <https://www.youtube.com/watch?v=qAAzgd56CTU>
- Intervention de Lionel Dany : <https://www.youtube.com/watch?v=xN8f4nn2hk>
- Intervention de François Bourdillon : <http://www.cres-paca.org/a/1014/retrouvez-le-contenu-du-the-sante-2021-du-cres-avec-franicois-bourdillon/>

### > La vulgarisation des données de la littérature

En 2020, le CRES a mobilisé son partenariat avec la Chaire Unesco « EducationS & Santé » afin de travailler ensemble sur un sujet de vulgarisation portant sur le rôle de l'école dans la réduction des inégalités de santé. Ce travail se réalisera sur 2 années. En 2020, la première partie a consisté à sélectionner les données issues de la littérature et à en établir une synthèse. Ce premier rapport présente les connaissances actuelles en matière d'impact de la prévention en milieu scolaire sur les inégalités. Il doit mettre en avant les aspects clés de la contribution de l'école à la réduction des inégalités en matière de santé, et contenir également des recommandations en matière de politiques, de pratiques et de recherche.

À l'issue de ce travail, un groupe de travail régional se réunira, en 2021, afin de prendre connaissance de ces différents éléments et de travailler à la structuration des savoirs, l'organisation et la diffusion de ces données sous une forme utilisable par les professionnels, les décideurs et les bénévoles.

## C Sensibiliser, informer

### > Le colloque régional

Le colloque régional n'a pas eu lieu en 2020.

L'effort s'est porté sur la crise sanitaire et a permis de proposer 11 sessions de formation « Covid-19 : mieux comprendre pour mieux accompagner » :

- 2 sessions de formation de formateurs
- 8 sessions pour les professionnels-relais
- 1 session auprès de l'IREPS Pays de la Loire

## D Favoriser le travail pluriprofessionnel

### > Les groupes de travail pluriprofessionnels et intersectoriels

Les chargés de projets du CRES assurent la coordination de groupes de travail pluriprofessionnels et intersectoriels en éducation et promotion de la santé. Ces comités techniques ont pour objectifs de :

- Accompagner la mise en place de projets intersectoriels en améliorant la connaissance réciproque entre les acteurs et en travaillant autour d'une culture commune,
- Améliorer la qualité de l'offre de formation par la découverte, l'analyse et l'appropriation de nouveaux outils et concepts

En 2020, le CRES a organisé et animé :

- 1 journée sur les actions prometteuses en région, dans le cadre du groupe de travail qui se réunit régulièrement. Cette journée a permis la participation de Pierre Arwidson, de Santé publique France, qui a présenté le travail réalisé dans le cadre du registre des interventions probantes et prometteuses
- 2 journées sur la participation des personnes en situation de précarité. Ces 2 journées de formations, ouverte à des partenaires de la région, ont

été animées par l'IREPS Bourgogne-Franche-Comté et ont réuni 15 participants issus des structures suivantes : ARS, Mutualité française, Union diaconale du Var, Médecins du monde, Conseil départemental 83, AP-HM, CoDES de la région, CRES.

Le groupe de travail portant sur le service sanitaire n'a pas pu se mettre en place au format initialement prévu mais le CRES a participé aux comités stratégiques organisés par l'ARS.

Le groupe de travail sur le numérique a été réorganisé pour permettre la conduite d'une enquête sur les besoins et les demandes en termes de formation et d'échanges de pratiques concernant l'utilisation du numérique dans les activités des comités de la région. Les résultats de cette enquête donneront lieu à un accompagnement de la part d'un cabinet spécialiste.

Enfin, le partenariat avec l'Education Nationale n'a pas pu démarrer en raison de la crise sanitaire. La rencontre est reportée en 2021.

## E Alimenter et valoriser la base documentaire d'outils pédagogiques

### > La gestion de la base de données BOP

Dans le cadre du DRSPI-PPS, la coordination interrégionale des bases Bib-Bop vise à améliorer la qualité et l'accessibilité des ressources documentaires proposées aux acteurs des dispositifs de soutien. Bib-Bop permet de mutualiser les ressources documentaires de 5 régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie et Occitanie. La coordination interrégionale s'articule autour d'une rencontre annuelle des contributeurs de Bib-Bop. Elle a pour objectif d'améliorer la mutualisation du traitement documentaire (indexation et catalogage) et le fonctionnement de Bib-Bop.

2020 a vu évoluer la base BOP, avec des évolutions techniques concernant le recueil des besoins et la maintenance. Un travail d'homogénéisation de la base et de gestion des doublons a été effectué. Des échanges de pratiques ont été proposés, avec la découverte d'outils pédagogiques en lien avec le Covid-19 et des focus sur l'hygiène et le lavage des mains, à la suite de demandes émanant des acteurs de terrain proposant des relais auprès de publics cibles.

En 2020, 339 nouvelles notices ont été saisies dans BOP par les CRES, CoDEPS et CoDES de la région.



## F Réinterroger les besoins pour adapter l'offre et en garantir la qualité

### > L'instance de pilotage

Le CRES anime le comité de pilotage constitué de l'ARS (siège) et des délégations départementales, du Conseil régional, des directions des 5 CoDES et du CoDEPS 13, de l'Université d'Aix-Marseille et de la direction du CRES. Cette instance à pouvoir décisionnel se réunit 1 fois par an pour valider le bilan de l'année effectuée et définir le projet du dispositif pour l'année à venir. Pour l'année 2020, ce comité de pilotage s'est déroulé le 14 janvier 2021. En plus du renouvellement des activités menées en 2020, le comité de pilotage a pris connaissance des adaptations du dispositif et du maintien des principales activités mais aussi du déploiement de certaines activités liées à la crise sanitaire.

De nouvelles orientations ont été tracées pour 2021, portant sur 5 axes de travail :

- Les questions relatives aux données probantes et la réflexion sur les actions probantes
- Le travail sur le service sanitaire en région
- Le développement de l'appui et du soutien aux CPTS
- Les questions en lien avec la santé mentale et les CLSM
- Le déploiement des activités de digitalisation et de transition numérique

### > Les comités techniques qualité

Ces comités techniques ont pour objectif de garantir l'évolution de l'offre de service du dispositif en lien avec les besoins observés. Composés seulement du CRES et des 6 acteurs opérationnels de la région, les comités techniques qualité se sont réunis 5 fois en 2020. Ils ont été consacrés à la programmation et au suivi des activités de l'année et de l'année suivante, à la création et la programmation d'une nouvelle formation intitulée « Concevoir, animer et évaluer des séances d'animation collectives en éducation pour la santé ». Ils ont également permis d'ajuster collectivement les offres du dispositif durant la période de crise sanitaire, en partageant les besoins recensés sur les territoires, les pratiques professionnelles mises en œuvre et les propositions déployées auprès des professionnels des champs sanitaire, social et éducatif.

### > La communication

En 2020, le CRES et les comités départementaux ont communiqué sur le dispositif régional de soutien via leur site internet. Le CRES a notamment réalisé 9 numéros de sa newsletter mensuelle.

Le CRES a publié l'actualité du dispositif dans sa revue « Priorité santé » diffusée à 8 000 exemplaires et a réalisé et édité 3 500 exemplaires du catalogue des formations du dispositif régional de soutien.

# Vaccination : des actions de promotion pour les professionnels de santé et le grand public

## Chiffres-clés

- > 3 webinaires sur la vaccination organisés et plus de 500 participants
- > Plus de 800 inscrits au e-learning vaccination

## Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le CRES participe depuis 2010 à la stratégie vaccinale régionale de l'ARS. Divers projets sont menés chaque année pour sensibiliser les professionnels de santé et le grand public aux enjeux de la vaccination, associant de nombreux partenaires.

L'année 2020 a été marquée par la crise du coronavirus et les périodes de confinement qui ont impacté les actions de promotion de la vaccination de terrain.

Pourtant, la vaccination restait plus que jamais d'actualité, entre le recul enregistré durant la crise sanitaire, et l'arrivée des vaccins contre le Sars-cov-2.

## A Semaine européenne de la vaccination (SEV) 2020

L'organisation de la Semaine européenne de la vaccination était quasiment finalisée mi-mars 2020 lors du premier confinement. La mobilisation dans le cadre du comité de pilotage régional et des comités de pilotage départementaux avec les CODES était au rendez-vous, les 2 villages info vaccination de Santé publique France étaient programmés sur deux sites, une quinzaine d'actions avaient reçu un accord de financement et de nombreuses autres actions étaient prévues. Compte tenu de la mobilisation de tous dans la lutte contre la Covid-19, la plupart des actions ont été annulées, quelques-unes ont été reportées à la rentrée de septembre 2020.

11 retours du questionnaire d'évaluation ont toutefois été enregistrés (CPAM 83, CNMSS, CODES, Villes d'Arles et de Salon de Pce...), des actions de vaccination hors les murs ont bien été effectuées, ainsi que des actions de sensibilisation à l'entretien motivationnel.

Par ailleurs, le CRES co-administre avec l'ARS le groupe vaccination de l'Agora social club. Il y publie régulièrement des informations et des actualités, notamment durant la SEV. Le groupe réunit une quarantaine de participants.

## B Un e-learning sur la vaccination

Depuis avril 2019, une nouvelle version du e-learning du CRES, de l'ARS et de l'ORS est proposée, avec une nouvelle solution technique et des contenus qui ont été mis à jour, intégrant notamment les 11 nouvelles obligations vaccinales.

Il s'agit d'un cours en ligne de 5 heures pour les professionnels de santé comprenant 21 vidéos enrichies et des quiz d'évaluation des connaissances :

- La vaccination en général
- La vaccination en pratique
- La politique vaccinale en France
- Les vaccins

Fin 2020, plus de 800 inscrits sont enregistrés, soit 650 en une année, avec une hausse notable durant la période de confinement.

- Participants inscrits : 837 en 18 mois
- Genre : 22 % d'hommes, 78 % de femmes
- Profession : médecin : 34 %, infirmier 40 %, pharmacien 7 %, sage-femme 6 %, autres (IFSI, chargés de projet prévention, assurance maladie, internes, épidémiologistes)
- Pourcentage d'achèvement du cours : 0 à 25 % : 50 % ; 25 à 50 % : 13 % ; 50 à 75 % : 9 % ; 75 à 100 % : 28 %

- 193 ont suivi le cours à 100% soit 23% du total
- Origine géographique : 35 % de Provence-Alpes-Côte d'Azur (surtout 06 et 13), et tous départements de France (surtout 44, 30 et 97)
- 1461 quiz réalisés



Résultats des 203 questionnaires d'évaluation :

- Note attribuée au e-learning : 4,3 sur 5
- Avez-vous trouvé son utilisation facile : oui à 99%
- Avez-vous trouvé dans ce cours les informations que vous y cherchiez : oui à 80%
- Ce cours en ligne vous a-t-il permis de mettre à jour et d'améliorer vos connaissances ? note de 4,5/5
- Ce cours en ligne va-t-il faciliter l'argumentation auprès de votre patientèle ? note de 4/5
- Ce cours en ligne vous a-t-il permis de vous approprier le calendrier vaccinal ? 4,4/5

- Ce cours en ligne permet-il de répondre aux questions les plus fréquemment posées par vos patients ? 4,3/5
- ...

Des besoins complémentaires apparaissent : des informations sur d'autres vaccins du calendrier vaccinal, comme le zona, la vaccination des voyageurs, la vaccination des femmes enceintes, la fabrication des vaccins...

Le tournage des 4 nouvelles vidéos prévues a été décalé en 2021.

[www.formationvaccinationpaca.fr](http://www.formationvaccinationpaca.fr)

## C Des webinaires sur la vaccination

Le CRES a organisé en 2020 trois webinaires sur la vaccination.

### > Un webinaire sur la vaccination en général

Le CRES a proposé en partenariat avec l'ARS, un webinaire sur « **La vaccination, recommandations en population générale et indications spécifiques** » organisé les 9 et 22 octobre 2020 avec l'intervention du Dr Eugénie d'Alessandro du Centre de vaccination des villes d'Arles et de Salon-de-Provence



Ce webinaire avait pour objectif d'améliorer l'information sur la vaccination des professionnels de santé, en particulier des médecins libéraux, infirmiers, pharmaciens et sages-femmes de la région ; de leurs permettre de mettre à jour leurs connaissances sur les recommandations en population générale, le calendrier vaccinal, les indications spécifiques et leur apporter des éléments scientifiques dans un objectif de pratique opérationnelle et de réponse aux patients. Il a été suivi par 30 participants.

La vidéo est en ligne, ainsi que le diaporama de l'intervenant et les sélections bibliographiques.

<http://www.cres-paca.org/a/971/un-webinaire-sur-la-vaccination-/>

### > Deux webinaires sur la vaccination en lien avec l'épidémie de Covid-19

L'épidémie de Covid-19 a entraîné une mobilisation sans précédent de la communauté internationale pour la mise au point d'un vaccin.

Mais comment fabrique-t-on les vaccins et comment fonctionnent-ils ? Quels sont les vaccins autorisés à ce jour en France contre la Covid-19? Quelle est leur efficacité, leur sécurité, comment est organisé le suivi des effets indésirables? ...



Le CRES a proposé en partenariat avec l'ARS deux webinaires avec le Pr Daniel Floret, Université Claude Bernard, Lyon1, et vice-président de la Commission Technique des Vaccinations à la Haute Autorité de santé, pour répondre en direct aux questions des professionnels de santé :

- Sur « **la fabrication des vaccins** », le 11 décembre 2020, qui a été suivi par 270 participants
- Sur « **la vaccination contre le SARS-COV-2** », le 4 février 2021, qui a été suivi par 215 participants

Ces webinaires avaient pour objectif d'apporter des éléments de connaissance pour contribuer à l'adhésion à la stratégie nationale de vaccination.

Les vidéos sont en ligne, ainsi que les diaporamas de l'intervenant et les sélections bibliographiques.

<http://www.cres-paca.org/a/1008/vaccination-retrouvez-les-contenus-des-webinaires-avec-le-pr-daniel-floret-/>



*L'équilibre alimentaire, j'en fais mon affaire*

Une recherche action en nutrition



## A Opticourses

### Chiffres-clés

- > **Projet financé** pour 4 années (depuis 2017)
- > **21 personnes** formées en 2020

### Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le projet Opticourses vise à améliorer la qualité nutritionnelle des achats alimentaires de personnes ayant des difficultés financières sans augmenter leurs dépenses.

L'équipe Opticourses, en partenariat avec le CRES, a défini les clefs de transférabilité du dispositif auprès de différents publics, différents contextes et territoires, au travers du projet biennal de 2015.

Aujourd'hui, et depuis 2017, le projet comprend différents axes :

- **Formation et accompagnement des professionnels de santé et travailleurs sociaux de la région** : 2 formations réalisées pour l'année 2020 auprès de 21 professionnels. Suite à cette formation, les partenaires peuvent être accompagnés dans la mise en place d'un programme Opticourses dans leur structure
- **Création d'une communauté de pratiques de professionnels formés à la démarche Opticourses** : cet axe concerne la communauté virtuelle ainsi que l'organisation d'une rencontre régionale annuelle qui rassemble tous les professionnels ayant suivi une formation Opticourses au CRES. La communauté virtuelle accueille 165 professionnels formés à la démarche Opticourses et volontaires pour échanger sur la thématique et/ou participer aux travaux de recherche menés par l'équipe Opticourses en partenariat avec le CRES.
- **Travail d'optimisation de la démarche Opticourses** : en 2020, des améliorations pour des fiches activités et des outils Opticourses ont pu être réalisées. Les outils Opticourses, au nombre de 7, ont été réimprimés et diffusés aux différents partenaires lors des formations et pour la mise en place d'ateliers.
- **Coordination de l'activité des comités départementaux d'éducation pour la santé** : les partenaires sont accompagnés et suivis toute l'année au travers de différents moyens d'échanges (communauté virtuelle, rencontre régionale, échanges mails et téléphoniques).



## B Programme d'éducation nutritionnelle en écoles maternelles de quartiers défavorisés

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

En 2011-2012, l'ARS a réalisé, à partir d'un relevé d'indice de masse corporelle mis à disposition par les rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, une étude sur la corpulence des enfants de maternelle de la région. Cette étude montrait que 9 % des enfants de grande section de maternelle étaient en surcharge pondérale et 5,7 % en insuffisance pondérale.

Cette prévalence est d'autant plus forte que les enfants fréquentent des écoles situées dans les zones prioritaires de l'Éducation nationale, habitent des pôles urbains, avec une forte densité de population ou bien des communes où l'indice de désavantage social est le plus marqué.

Afin de répondre à cette problématique, le CRES et les CoDES des départements du Var, des Alpes-Maritimes, du Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence ont développé un programme d'éducation nutritionnelle pour les enfants scolarisés en écoles maternelles de quartiers défavorisés et leurs parents. Le programme s'est réalisé sur 3 années consécutives, dans les 3 sections de maternelles des mêmes écoles.

Le CRES a eu un rôle de coordonnateur du projet. Il a organisé une journée régionale par an à laquelle ont participé les intervenants départementaux du programme d'éducation nutritionnelle. Cette journée permettant de faire un point sur les outils pédagogiques utilisés, sur les partenariats développés et sur les demandes des écoles maternelles.

**En 2020, près de 500 séances ont été mises en place sur divers thèmes de la nutrition, dans près de 250 classes, auprès de 6000 élèves. Près de 1000 parents ont été bénéficiaires de près de 80 temps de rencontres.**



## Le Dispositif régional d'accès à la contraception pour tous

## Chiffres-clés

- > **9 demi-journées** de sensibilisation et **1 journée** santé sexuelle organisées à l'intention des professionnels de la région
- > **131** professionnels formés

Par le vote du 24 juin 2011, le Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est engagé en faveur de l'autonomie et de l'émancipation des jeunes en leur permettant l'accès à la contraception dans les meilleures conditions d'information, de conseil et d'accompagnement.

En 2013, la Région a mis en place un dispositif d'accès à la contraception pour tous destiné aux jeunes, dont l'objectif est de garantir un accès gratuit et confidentiel à l'information, au conseil ainsi qu'à la prescription de moyens contraceptifs. Ce dispositif comprend le PASS Santé jeunes, chéquier permettant l'accès à des consultations de professionnels de santé, des contraceptifs et des examens biologiques, ainsi que sa valorisation par la mise en place de séances d'information/sensibilisation à l'intention des professionnels relais auprès des jeunes.

Pour rappel, 216 700 interruptions volontaires de grossesse (IVG) ont été réalisées en France en 2017. En métropole, elles varient de 10,2 pour 1 000 femmes en Pays de la Loire à 21,4 pour 1 000 femmes en Provence-Alpes-Côte d'Azur<sup>(1)</sup>.

Le CRES participe à ce dispositif par la mise en place, l'animation, l'évaluation et l'amélioration des séances d'information/sensibilisation auprès des professionnels et la valorisation du PASS Santé jeunes.

Les sessions sous forme de demi-journées sont organisées en partenariat avec le Planning Familial, le Collège de gynécologie médicale Marseille-Provence, représenté par le Dr Julia Maruani, gynécologue médicale, ainsi que les structures locales.

La journée a quant à elle été organisée en partenariat avec le Planning Familial des Bouches-du-Rhône, le Collège de gynécologie médicale Marseille Provence, représenté par le Dr Julia Maruani, gynécologue médicale, ainsi que le Corevih.

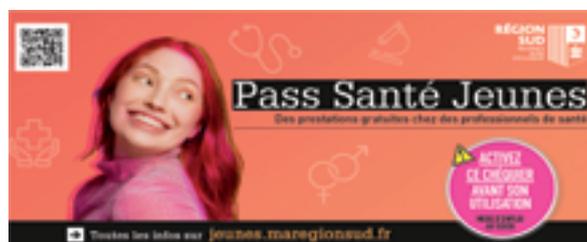
En 2020, **neuf demi-journées de sensibilisation** ont été proposées aux professionnels en charge du public jeune : conseillers en économie sociale et familiale, conseillers en insertion sociale et professionnelle, médiateurs, coordinateurs, chargés d'accueil, assistantes sociales, éducateurs spécialisés, sages-femmes, infirmiers, médecins, psychologues, pharmaciens, mutuelles...

Le programme de ces séances est le suivant :

1. Sensibilisation à la contraception et à l'IVG, structures-relais et orientation des jeunes par le Dr Julia Maruani

## Financier

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



2. Présentation du PASS Santé jeunes et de la télé-procédure de commande par Virginie Pouget, chargée de mission Conseil régional
3. Présentation du site Parlons.sexualites.fr par le Planning familial
4. Temps d'échanges sur la façon d'aborder la question de la santé sexuelle avec les jeunes et sur les outils et ressources présents sur le territoire

**Une journée thématique** a également été proposée, permettant d'aborder les thèmes : infections sexuellement transmissibles et HPV, prévention du cancer du col de l'utérus.

Deux sessions d'une demi-journée ont été organisées en présentiel en partenariat avec le CROUS et la mission locale à Marseille, en janvier et février 2020. Suite à cela, et du fait de la crise sanitaire, 7 sessions ont été organisées en visioconférence pour l'ensemble des partenaires de la région, excepté une session organisée en partenariat avec la mission locale Est-Var.

Les séances se sont déroulées en mai, juin, septembre et octobre 2020.

La journée sur la santé sexuelle a été organisée en partenariat avec la Mission locale de Marseille, en décembre.

À la suite des séances d'une demi-journée, 84 % des participants estiment que la session a répondu à leurs attentes en totalité et 14 % en partie ; 99 % se sentent plus à même d'orienter les jeunes ayant des questions relatives à la contraception, la sexualité et l'IVG.

À la suite de la journée, les répondants se disent satisfaits de la séance et se sentent plus à même d'échanger sur le PASS et la thématique de la santé sexuelle. L'importance de la connaissance du terrain et donc de partenaires identifiés est relevée, notamment pour l'orientation des jeunes.

Le PASS santé jeunes a également fait l'objet d'une présentation et d'une valorisation à travers les outils de communication du CRES : site Internet, newsletters, Twitter.

(1) Annick Vilain, avec la collaboration de Sylvie Rey (DREES), 2018, « 216 700 interruptions volontaires de grossesse en 2017 », Études et Résultats, n°1081, Drees, septembre

## Colloque Des neurosciences à l'éducation pour la santé : comment l'attention positive favorise le développement de l'enfant ?

### Chiffres-clés

> 232 participants en visioconférence

### Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

En décembre 2020, le CRES a organisé et animé le colloque « Des neurosciences à l'éducation pour la santé : Comment l'attention positive favorise le développement de l'enfant ? » avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, et coorganisé avec le CoDES 06.

Au cours du développement de l'enfant, il est observé différents marqueurs d'influence positive. Les neurosciences confirment que le développement neuronal est favorisé par des stimuli positifs. Psychologie du développement et sciences de l'éducation suivent également ces évolutions dans le sens du développement des attentions positives.

Cette journée était adressée aux enseignants, professionnels de la PMI, puériculteurs, pédiatres, éducateurs, psychologues et psychiatres spécialisés en périnatalité, techniciennes d'intervention sociale et familiale, sociétés de service, assistantes maternelles... de la région. Elle a réuni 232 participants.

L'ensemble des présentations est disponible sur la chaîne YouTube du CRES.

Le colloque a fait l'objet du dossier du bulletin Priorités Santé n°59 (janvier-février-mars-avril 2021).

### > Éléments d'évaluation

92 participants ont retourné le questionnaire d'évaluation du colloque.

Sur une échelle de 0 à 10, la satisfaction a été estimée à 8,63.

La journée a tout à fait répondu aux attentes pour 57 % des répondants et en grande partie pour 43 %.

Concernant l'animation, les répondants sont tous satisfaits à très satisfaits. La question : comment pensez-vous réutiliser les informations transmises dans votre pratique professionnelle ? a permis de recueillir les éléments suivants : (n = 72)

- Partage des notions auprès des familles : **19**
- Partage des informations auprès des collègues/ équipes : **24** (dont mise en place d'ateliers auprès des professionnels)
- Relais auprès des assistants maternels : **6**
- Application du principe de bienveillance, empathie : **7**
- Amélioration des actions déjà mises en place : **5**
- Mise en place d'un projet présenté lors de la journée dans ma structure : **4**
- Mise en place d'ateliers parentalité : **4** avec utilisation des vidéos présentées : **3**

### PROGRAMME

Animation de la journée par le CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur

#### ACCUEIL DES PARTICIPANTS À PARTIR DE 9H00

9h30 OUVERTURE

Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Comité régional d'éducation pour la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

9h50 MATIN

🔗 Les neurosciences affectives et sociales montrent qu'une relation empathique, soutenante et chaleureuse a un impact très favorable sur le développement du cerveau des enfants et des adolescents

Dr Catherine GUEGUEN, pédiatre retraitée, auteure et conférencière pour faire connaître l'apport des neurosciences affectives et sociales à l'éducation

🔗 Les tuteurs de résilience, comment se tissent les liens ?

Dr Jacques LECOMTE, docteur en psychologie (thèse sur la résilience d'adultes, ex-enfants maltraités), président d'honneur de l'Association française de psychologie positive

🔗 Des théories aux pratiques pour le développement des compétences parentales : l'exemple du PSFP

Dr Corinne ROEHRIG, médecin de santé publique, thérapeute familiale systémicienne

13h00 DÉJEÛNER LIBRE

14h00 APRÈS-MIDI

🔗 Présentation des films « Tisser des liens » à destination des professionnels

Dr Michel DUGNAT, pédopsychiatre Assistance publique - Hôpitaux de Marseille

🔗 Présentation du Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité, à l'intention des enfants 3-6 ans à Mouans-Sartoux

David MURCIANO, référent PSFP, commune de Mouans-Sartoux

🔗 Présentation du PROgramme de Développement Affectif et Social (PRODAS), en lycée professionnel

Martine PASCAL, Inspectrice de l'éducation nationale  
Sciences biologiques et sciences sociales appliquées  
Services des IEN du second degré

Madame Ourida SMAIL, professeur de lycée professionnel Sciences et techniques médico-sociales au Lycée René Char à Avignon

Élève de la filière Bac Pro Accompagnement Soins et Services à la Personne

🔗 Accompagner la parentalité des familles vulnérables : les vidéos et ateliers PAPOTO

Gaëlle GUERNALEC-LEVY, Fondatrice du site Gynger, "L'autre info sur le développement de l'enfant, la prévention précoce, la parentalité"

17h00 CLÔTURE DE LA JOURNÉE



- Utilisation des concepts chaque jour dans mon activité professionnelle dont communication non violente : **6**
- Utilisation des données en argumentaire/ plaidoyer : **4**
- Communication sur les enregistrements YouTube du CRES (rediffusion) : **4**

## A Dispositif régional de formations en prévention de la crise suicidaire

### Chiffres-clés

- > 4 journées de formation de formateurs au module « Évaluation de la crise suicidaire »
- > 23 formateurs régionaux pour le module « Évaluation de la crise suicidaire »
- > 50 participants à la journée annuelle régionale des formateurs
- > 52 formateurs régionaux
- > 27 formations de prévention de la crise suicidaire réalisées par le réseau des CODES et CODEPS (au 24 février 2021)
- > 251 participants aux formations sur l'ensemble de la région (au 24 février 2021)

### Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

### 1. Soutien au déploiement du nouveau dispositif de formations au repérage, à l'évaluation et à l'intervention en crise suicidaire

- > **Constitution d'un nouveau réseau de formateurs régionaux**
  - Organisation de 2 sessions de formation de formateurs pour le module « Évaluation de la crise suicidaire » : 23 participants
  - Création d'un annuaire des formateurs régionaux et mise à jour régulière
  - Au total : 52 formateurs régionaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- > **Accompagnement à la mise en œuvre des nouvelles formations en lien avec les CoDES – CoDEPS**
  - Mise en place de 3 réunions de coordination régionale avec le réseau des comités pour organiser le déploiement des formations à partir du 2<sup>ème</sup> semestre de l'année 2020
  - Conception d'un catalogue régional de formations et diffusion
  - Conception de documents standards, adaptés par chaque CoDES (charte d'engagement, modalités d'inscription, check list de documents, évaluation...)
  - Réponses aux sollicitations des CoDES et lien avec l'ARS
  - Suivi de l'organisation des formations au sein des départements

Dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) de quatre années, le CRES est positionné comme **coordonnateur régional du dispositif des formations au repérage, à l'évaluation et à l'intervention en crise suicidaire**.

Ce modèle a été fortement modifié en 2018 par l'introduction d'un nouveau format proposé au niveau national par le ministère des Solidarités et de la Santé en lien avec le Groupement d'Études et de Prévention du Suicide (GEPS). Depuis lors, le CRES est mobilisé pour accompagner et soutenir le déploiement de ces nouvelles formations en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cet investissement se traduit, d'une part, par la création d'un nouveau réseau de formateurs régionaux et l'accompagnement des comités départementaux d'éducation pour la santé (CoDES et CoDEPS) à la mise en œuvre des nouveaux modules de formation. D'autre part, un travail d'animation régionale est poursuivi avec l'organisation d'une journée à l'attention des formateurs en crise suicidaire de la région et l'alimentation de deux espaces collaboratifs sur la prévention du suicide au sein de l'Agora Social Club.

Cet investissement se traduit, d'une part, par la création d'un nouveau réseau de formateurs régionaux et l'accompagnement des comités départementaux d'éducation pour la santé (CoDES et CoDEPS) à la mise en œuvre des nouveaux modules de formation. D'autre part, un travail d'animation régionale est poursuivi avec l'organisation d'une journée à l'attention des formateurs en crise suicidaire de la région et l'alimentation de deux espaces collaboratifs sur la prévention du suicide au sein de l'Agora Social Club.

### 2. Organisation d'une journée régionale des formateurs en crise

- Organisation de 2 comités de pilotage pour définir le déroulement de la journée annuelle des formateurs
- Sollicitation de Marie Peze, Dr en psychologie, ancien expert judiciaire, responsable du réseau de consultations souffrance et travail ; Dr Jean-Marc Henry, psychiatre, chef de service des urgences psychiatriques, Hôpital Timone, pilote Vigilant'S Provence-Alpes-Côte d'Azur ; la Mutualité sociale agricole
- Définition du programme de la journée, organisation et animation
- Transformation de la journée en distanciel en raison de la crise sanitaire

La journée a réuni **50 participants, tous formateurs régionaux**.



### 3. Transformation de deux communautés de pratiques

- Transfert des communautés de pratique de Talkspirit à l'Agora Social Club avec modifications
- Création d'un espace collaboratif dédié aux formateurs régionaux, invitation des formateurs régionaux et organisation de séances de formation à l'utilisation de l'Agora Social Club
- Création d'un espace collaboratif dédié aux personnes formées avec ajout d'un annuaire permettant, pour les personnes formées, de

connaître les ressources dans leur département sur la prévention de la crise suicidaire

- Animation de deux espaces collaboratifs
- Diffusion des actualités, informations et événements sur la thématique de la prévention du suicide

#### > Perspectives

En 2021, un premier bilan sur le déploiement des formations en prévention de la crise suicidaire pourra être réalisé de manière complète.

## B Projets Territoriaux de Santé Mentale : animation régionale

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur



La loi de modernisation du système de santé, puis l'instruction DGOS/DGCS/DGS du 5 juin 2018, ont fait évoluer la politique de santé mentale et l'organisation de la psychiatrie et ont instauré les Projets territoriaux de santé mentale (PTSM), permettant de réorganiser la santé mentale et la psychiatrie à l'échelle d'un territoire, afin de réduire les inégalités d'accès aux soins et de favoriser une coordination des prises en charge de proximité.

Initiée en 2019, l'écriture des PTSM se fait par les professionnels concernés par la santé mentale, les usagers et leurs familles. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, leur périmètre est départemental et un binôme délégation territoriale ARS / animateur départemental assure la démarche d'écriture locale : CoDES (pour le 06, 83, 84), CRES (pour le 13) et centre hospitalier de Nice (pour le 04 et 05), en mobilisant les acteurs locaux.

En raison de la crise sanitaire, la phase d'écriture a été prolongée de 6 mois, entraînant une remise des 6 projets territoriaux au Directeur général de l'ARS en décembre 2020.

La convention ARS-CRES a été renouvelée en juin 2020 pour une année, le CRES a donc poursuivi sa mission d'animation régionale de la démarche d'élaboration des PTSM dont les objectifs sont de :

- Animer le suivi des PTSM au niveau régional
- Communiquer sur la mise en œuvre et le suivi des PTSM pour favoriser l'implication des acteurs (professionnels, usagers et leurs proches)
- Informer, sensibiliser sur la santé mentale en région
- Conduire les évaluations relatives aux PTSM

Afin de répondre à ces objectifs, le CRES a conduit les activités suivantes :

#### > Organisation de journées d'échanges thématiques

En 2019 et au début de l'année 2020, des journées régionales ont été organisées avec pour objectif d'inspirer l'écriture des projets. Ces journées s'adressent à toute personne impliquée ou souhaitant s'impliquer dans l'écriture des PTSM. Les thématiques ont été définies en lien avec l'ARS.

4 journées avaient déjà été organisées en 2019, 2 ont été organisées en 2020 :

- « **Les injonctions paradoxales de la santé mentale : enfermer et redonner le pouvoir d'agir** » : le 30 janvier 2020, à Avignon (106 participants). La sélection bibliographique et les diaporamas de prévention sont consultables sur le site du CRES : <http://www.cres-paca.org/r/243/projets-territoriaux-de-sante-mentale-journee-d-echanges-du-30-janvier-2020/>
- « **La santé mentale de la petite enfance à l'enfance : prévention, repérage précoce et prise en charge** ». Initialement prévue en mars 2020, cette journée a été organisée le 2 novembre 2020 en visioconférence. Elle a réuni près de 60 participants. L'ensemble des présentations au format vidéo est disponible sur la chaîne YouTube du CRES dans la playlist PTSM <https://www.youtube.com/channel/UCletq4cGHPLZZPt72Gsci0w/playlists> et sur le site du CRES.

La sélection bibliographique et les diaporamas de prévention sont consultables sur le site du CRES : <http://www.cres-paca.org/r/275/ptsm-journee-d-echanges-regionale-enfance-et-sante-mentale-novembre-2020>



Pour chacune de ces journées, le CRES a mis à disposition des participants une sélection bibliographique relative à la thématique.

La convention 2020 prévoit l'organisation d'une journée régionale, avec pour objectif d'informer et de sensibiliser les acteurs à une ou plusieurs thématiques de santé mentale, de présenter les actualités nationales et régionales et de valoriser des projets conduits en région. La journée régionale organisée par le CRES aura lieu en juin 2021.

#### **> Animation de temps d'échanges à l'intention des référents départementaux chargés de l'élaboration des PTSM**

Le CRES anime, avec l'ARS, le dispositif mis en place dans les départements avec les référents départementaux pour :

- élaborer une méthodologie commune
- échanger sur l'état d'avancement des travaux menés dans les départements et sur les différents moyens déployés dans le cadre des animations départementales
- informer sur les dernières actualités en santé mentale

5 réunions se sont déroulées en 2020, en visioconférence. Elles ont permis d'accompagner les démarches d'animation des acteurs sur les étapes d'écriture, depuis la validation des diagnostics territoriaux à la rédaction des objectifs puis des fiches actions (accompagnement méthodologique).

L'ANAP a été invitée à 2 réunions, en mai puis en octobre, afin d'apporter des éléments méthodologiques et de faire part de retours d'expériences. Les sujets abordés ont été les suivants : évaluation des actions, évaluation des PTSM à 5 ans, priorisation et contractualisation des projets, choix de la gouvernance.

#### **> Animation d'un espace numérique partagé**

Afin de communiquer au mieux auprès des professionnels impliqués ou souhaitant s'impliquer dans l'écriture des PTSM, le CRES a communiqué au travers de l'Agora social club, réseau social de l'ARS.

Dans ce cadre, le comité a informé sur les journées thématiques régionales, communiqué les bilans de ces journées, mis à disposition les sélections bibliographiques thématiques.

Dans le cadre de l'animation régionale, un groupe spécifique regroupant les animateurs et les agences régionales de santé (départementales et régionale) a également été créé. Le CRES y poste l'ensemble des éléments précédemment cités ainsi que les comptes-rendus des réunions de coordination et les dernières actualités relatives à la thématique.

#### **> Création d'une charte graphique commune aux 6 PTSM**

Afin d'harmoniser la présentation des 6 projets territoriaux de la région, puis de permettre d'identifier les outils qui seront élaborés tout au long de la mise en

œuvre et du suivi des PTSM, une charte graphique et des logos ont été créés en 2020.

Un logo régional ainsi qu'un logo par département accompagnent cette charte, déclinés en couleurs et en noir et blanc.

La charte graphique a été utilisée pour l'écriture des 6 projets remis en décembre 2020 au Directeur général de l'ARS.

#### **> Production de ressources documentaires, sélections bibliographiques, compilations de données et interventions probantes**

En tant que centre ressource, le CRES a produit de nombreuses sélections bibliographiques correspondant aux priorités nationales des PTSM, aux thématiques des journées régionales et aux demandes spécifiques des acteurs.

Ces sélections bibliographiques ont par ailleurs alimenté la création du site de bonnes pratiques présenté ci-dessous.

#### **> Conception d'un site Internet sur les bonnes pratiques en santé mentale**

Pour accompagner les acteurs dans l'élaboration des PTSM et le changement de paradigme en œuvre dans le champ de la psychiatrie et de la santé mentale, le CRES a coordonné, en lien avec l'ARS, l'élaboration d'un site sur les bonnes pratiques en santé mentale (rédaction du cahier des charges, sélection des contenus, consultation d'agences de communication, choix du prestataire, validations des rédactionnels, suivi de réalisation...)

Ayant pour cible à la fois les usagers et les professionnels, ce site propose un contenu conforme aux principes de la littératie : écrire clair en santé pour être compris par le plus grand nombre.

Scindé en deux grandes rubriques (parcours de vie/ parcours de santé), 10 thématiques sont proposées : logement, travail, droits, vie affective et sexuelle, loisirs, citoyenneté, interventions précoces, crise, rétablissement et conduites addictives. Chacune est illustrées par un contexte, une problématique, une sélection de bonnes pratiques. En 2020, 9 bonnes pratiques figurent sur le site.

Chaque bonne pratique est accompagnée d'une brève présentation et d'une courte vidéo avec des témoignages d'experts, de professionnels et d'usagers, ainsi que d'une graduation de son niveau de preuve. Des liens vers des ressources documentaires (articles scientifiques et documents de référence) sont également proposés avec, à terme, un lien vers une équipe d'appui sur le territoire. Il s'agit de bonnes pratiques validées scientifiquement ou identifiées comme prometteuses. Elles ont pour condition de faire consensus et d'être respectueuses des droits des personnes.

En plus du financement de l'ARS PACA, ce site a également bénéficié d'un financement de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.



## C Projets Territoriaux de Santé Mentale : l'animation départementale – Bouches-du-Rhône

### Chiffres-clés

- > 7 groupes de travail
- > 1 matinée en plénière
- > 51 réunions de travail
- > 232 participants au total

### Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Contexte

La loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 prévoit dans son article 69 la mise en place de projets territoriaux de santé mentale (PTSM), qui ont pour objectif d'améliorer l'accès des personnes souffrant de troubles psychiques à un parcours de santé et de vie de qualité, sans rupture.

Le décret du 27 juillet 2017 relatif au PTSM a permis de fixer le cadre et le délai de leur élaboration. La transmission des projets au Directeur général de l'ARS, initialement fixée au 28 juillet 2020, a été repoussée à fin décembre 2020 en raison de la crise sanitaire et du confinement mis en place en mars 2020.

Le décret a également fixé 6 priorités qui doivent être prises en compte :

- Le repérage précoce des troubles psychiques, l'accès au diagnostic, aux soins et aux accompagnements
- Le parcours de santé et de vie de qualité et sans rupture, notamment pour les personnes présentant des troubles psychiques graves et s'inscrivant dans la durée, en situation ou à risque de handicap, en vue de leur rétablissement et de leur insertion sociale
- L'accès des personnes présentant des troubles psychiques à des soins somatiques adaptés à leurs besoins
- La prévention et la prise en charge des situations de crise et d'urgence
- Le respect et la promotion des droits des personnes présentant des troubles psychiques, le renforcement de leur pouvoir de décider et d'agir et de la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques
- L'action sur les déterminants sociaux, environnementaux et territoriaux de la santé mentale

Le décret précise également les publics prioritaires qui sont : les enfants, adolescents, personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes placées sous-main de justice, les personnes en situation de précarité, les personnes ayant des conduites addictives, les victimes de psycho-traumatisme, les familles nécessitant un accompagnement à la parentalité et les personnes isolées.

Le PTSM repose sur deux éléments principaux qui sont :

- La territorialisation de l'action : en ce qui concerne le CRES, le territoire de santé mentale retenu est celui du département des Bouches-du-Rhône
- L'implication de l'ensemble des personnes et acteurs concernés par le champ de la santé mentale : patients et usagers, familles de patients, professionnels du sanitaire, du social et du médico-social.

La mise en œuvre des PTSM est prévue pour une durée de 5 ans après remise au Directeur général de l'ARS et de la signature d'un Contrat territorial de santé mentale (CTSM) conclu avec les parties prenantes du projet.

### Gouvernance et acteurs du projet

#### > Le pilotage et l'animation

Le PTSM des Bouches-du-Rhône (PTSM 13) est piloté par la délégation départementale de l'Agence régionale de santé des Bouches-du-Rhône. L'animation et l'accompagnement méthodologique du projet sont confiés au CRES. De nombreuses réunions physiques et téléphoniques ont permis un travail en étroite collaboration entre la délégation de l'ARS et le CRES pour le suivi du projet.

#### > Les groupes de travail

Sept groupes de travail ont été constitués : 6 groupes thématiques, un pour chacune des priorités citées plus haut, et un groupe constitué exclusivement d'usagers afin de renforcer leur participation et la prise en compte de leur parole. Ces derniers peuvent à la fois participer à ce groupe, ainsi qu'aux 6 autres groupes de travail.

Chaque groupe de travail a nommé un pilote et un copilote. Leurs missions sont de participer au comité de pilotage et suivre l'avancée du travail d'élaboration des projets d'actions.

#### > Le comité de pilotage

Celui-ci est constitué de : la délégation de l'ARS pour le 13, le CRES, les pilotes et copilotes des 7 groupes de travail, le Conseil territorial de santé (CTS), la com-

mission de santé mentale du CTS, les Contrats locaux de santé mentale (CLSM), les villes de Marseille et de Martigues, des usagers et familles d'usagers, la filière psychiatrie du Groupement hospitalier de territoire.

La première réunion du comité de pilotage a eu lieu le 3 mars 2020.

### Méthodologie

Le PTSM comporte deux phases :

#### ➤ Phase 1 : production d'un diagnostic territorial

Ce diagnostic comporte deux volets, un volet quantitatif et un volet qualitatif.

**Le volet quantitatif** a été élaboré par l'équipe du CRES et aborde trois types de données qui portent sur : le contexte territorial, les ressources (sanitaires, sociales et médico-sociales) et le recours à l'offre de soins.

**Le volet qualitatif** a été réalisé à partir des travaux des 7 groupes de travail. Il vise à établir un état des lieux des ressources et des problématiques rencontrées sur le terrain par les personnes souffrant de troubles psychiques et par les professionnels concernés par la question de la santé mentale. Ce travail a été complété et enrichi avec des travaux complémentaires : ceux de la filière psychiatrie du groupement hospitalier de territoire qui a élaboré un diagnostic en vue des PTSM, dès 2018, ceux des deux CLSM des villes de Marseille et de Martigues, ainsi que ceux de l'atelier santé ville-santé mentale de Marseille.

Le diagnostic territorial a été finalisé en février 2020 et validé par le comité de pilotage en date du 3 mars 2020.

#### ➤ Phase 2 : élaboration d'une « feuille de route »

La phase d'élaboration de la feuille de route s'est déroulée de février 2020 à novembre 2020 et comprenait différentes étapes : proposition de pistes d'actions, priorisation des actions à inscrire dans le PTSM final et écriture de ces dernières.

Cette phase a été fortement perturbée par la crise sanitaire et les modalités d'élaboration ont été adaptées en conséquence (réunions et groupes de travail en visio-conférence, échanges mails...).

Au total, ce sont **49 actions** qui ont été retenues et écrites par les acteurs très fortement mobilisés.

Le projet a été transmis le 10 décembre 2020 au DG de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### L'accompagnement par le CRES

Afin d'accompagner les groupes de travail dans leur démarche d'élaboration du PTSM, l'équipe du CRES s'est appuyée sur la boîte à outils du Ministère des solidarités et de la santé, et sur la méthodologie proposée par l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) à travers la série de webinaires diffusée par l'agence sur le PTSM.

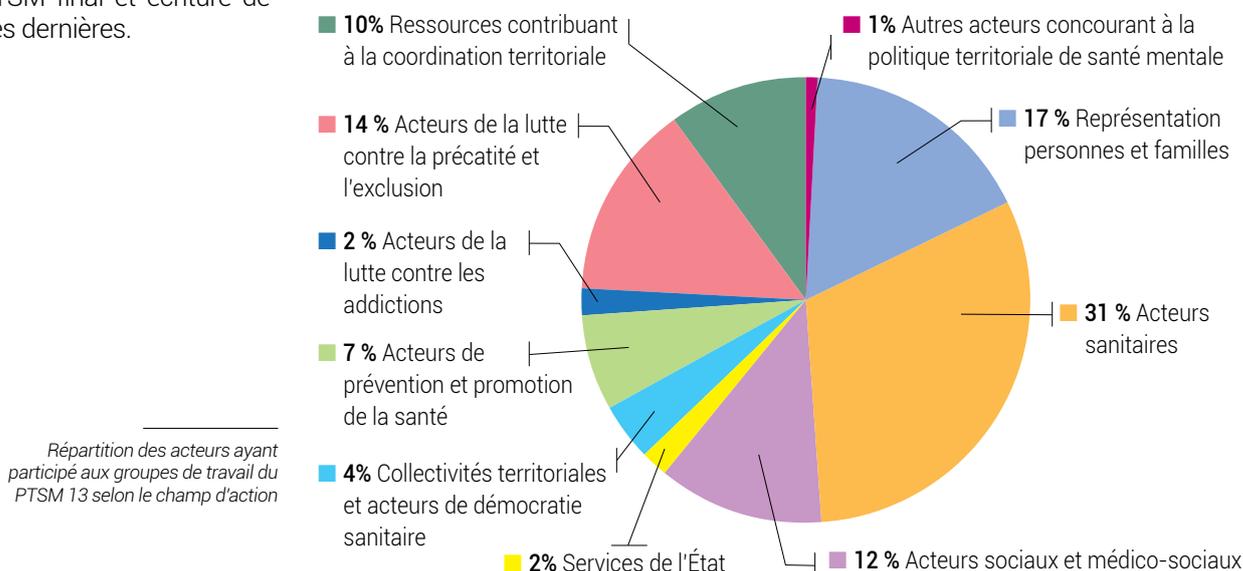
Des ressources bibliographiques, élaborées par les documentalistes du CRES, ont également été mises à disposition des participants.

L'animation départementale a pu également bénéficier de l'accompagnement et d'un appui méthodologique de la part de la mission d'animation régionale des PTSM également confiée au CRES par l'ARS PACA.

### Participation des acteurs

Entre avril 2019 et novembre 2020, il y a eu **51 réunions de groupes de travail** organisées et une matinée en plénière regroupant l'ensemble des participants pour présenter le diagnostic quantitatif.

Au total, **232 personnes** ont participé à l'élaboration du diagnostic territorial du PTSM 13, dont 217 personnes qui ont participé aux différents groupes de travail<sup>(1)</sup>. Le graphique ci-dessous donne la répartition selon la typologie des personnes qui ont participé aux différents groupes de travail :





193 participants proviennent de Marseille, soit 89% des participants, 7 participants d'Aix-en-Provence, 3 participants, respectivement, des communes de Salon-de-Provence et Saint-Victoret, 2 participants de la commune de Martigues, 2 pour Aubagne/la Ciotat et 1 participant pour chacune des villes suivantes : Cassis, Chateaufort, La Penne-sur-Huveaune, La Roque d'Anthéron, Trets, Ventabren, Saint-Rémy-de-Provence.

### Poursuite du projet en 2021

Le PTSM 13 (ainsi que l'ensemble des PTSM de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur) a été validé par le DG de l'ARS PACA fin janvier 2021<sup>(2)</sup>.

Chaque projet doit évoluer en contrat territorial de santé mentale (CTSM), outil de déploiement du PTSM.

Ce contrat :

- Doit être signé dans un délai de 6 mois suivant l'arrêt du PTSM par le DG de l'ARS (Article L. 3221-2 du Code de la santé publique), soit maximum début août 2021.
- Est conclu entre l'ARS et les acteurs participant à la mise en œuvre des actions et formalise leurs engagements réciproques pour la mise en œuvre du PTSM
- Est signé pour une durée de 5 ans.

Le premier semestre 2021 sera consacré à la mise en place de ce contrat, qui nécessite différentes étapes et travaux :

- Définition de la gouvernance, du portage et du suivi de la mise en place du PTSM
- Priorisation des 49 actions inscrites au PTSM et leur programmation sur les 5 prochaines années
- Identification de l'ensemble des porteurs et des partenaires qui seront signataires du CTSM
- Rédaction du CTSM et contractualisation

<sup>(1)</sup> L'écart des 15 participants entre la participation totale et la participation aux groupes de travail correspond aux personnes qui ont assisté uniquement à la matinée de la journée plénière organisée le 20 novembre 2019

<sup>(2)</sup> Lien pour consulter les 6 PTSM de la région PACA : <https://www.paca.ars.sante.fr/index.php/sante-mentale-des-projets-territoriaux-pour-ameliorer-la-prise-en-charge?parent=7033>

## A Le centre de ressources en ETP

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Service 1 : Apport documentaire

#### > A- Assurer une veille documentaire sur la thématique éducation thérapeutique du patient (ETP)

Les coordonnateurs de programmes d'éducation thérapeutique du patient, les membres du comité technique régional de l'Agence régionale de santé, les participants aux formations et toute personne intéressée bénéficient de la veille documentaire à laquelle il est possible de s'inscrire sur demande. Elle a été envoyée à **2 400 abonnés 5 fois** au cours de l'année 2020.

#### > B- Assurer un accompagnement dans la recherche documentaire

**30 recherches** documentaires sur l'ETP ont été reçues et traitées. Les utilisateurs sont le plus souvent des professionnels de santé. L'accompagnement se fait tout d'abord par une prise de contact par téléphone ou mail, puis par un rendez-vous au centre de ressources du CRES, qui débouchent sur l'emprunt d'ouvrages, d'articles ou de rapports, suite à des recherches dans les bases de données bibliographiques (Bib-Bop, BDSP, Pubmed, Cochrane, Health Evidence, NCBI...). Les outils pédagogiques sont également consultés et empruntés.

#### > C- Alimenter la base de données BIB-BOP regroupant la documentation et les outils pédagogiques

Le fonds documentaire s'est enrichi en 2020 de **120 références** : ouvrages, articles, rapports, dossiers, revues scientifiques et professionnelles spécialisées, outils pédagogiques. La veille permet de repérer les nouvelles publications qui enrichiront le fonds documentaire du centre de ressources.

#### > D- Mettre en valeur et promouvoir la production régionale relative à l'ETP

Les outils du CRES permettent d'assurer la mise en valeur et la promotion de la production régionale relative à l'ETP.

La liste des nouvelles acquisitions fait la promotion des acquisitions les plus récentes d'ouvrages, de rapports ou d'outils pédagogiques... dans le champ de l'ETP désormais disponibles pour les professionnels. Elle est diffusée à **605 personnes**.

Chaque bulletin d'information du CRES, Priorités Santé, qui est diffusé à 8000 destinataires, valorise un programme d'ETP mené en région dans sa rubrique « maladies chroniques », traite de l'actualité du centre ressources en ETP et évoque régulièrement des outils pédagogiques sur cette thématique ; l'actualité du centre ressources en ETP est également valorisée

dans la newsletter généraliste mensuelle du CRES diffusée auprès de **5 272 abonnés**.

#### > E- Alimenter l'outil de suivi cartographique des actions régionales de santé en ETP (OSCARS ETP)

- 22 programmes modifiés pour des programmes renouvelés
- Environ 44 fiches modifiées (porteur, objectif, territoire de déploiement...)

#### > F- Assurer la lisibilité du centre de ressources auprès des structures de la région

La rubrique éducation thérapeutique du patient est accessible sur le site du CRES à l'adresse <http://www.cres-paca.org/r/136/education-therapeutique-du-patient/>.

Les quatre axes du centre de ressources y sont présentés de manière distincte : apport documentaire, conseil et accompagnement méthodologique, innovation et mobilisation, animation des acteurs. La page principale est dédiée au flux des actualités.



La rubrique a ainsi été enrichie, grâce à la veille, de 61 renseignements (actualité, acquisitions, sitographie). Elle a été **consultée 1687 fois** en 2020.

La consultation d'OSCARS ETP indique 9 593 sessions ouvertes, soit **11 517 pages vues**. La durée moyenne de connexion est de 1 minutes et 32 secondes. 10 470 interrogations des programmes ETP ont été enregistrées en 2020 : 7602 recherches avancées, 146 analyses par critère et 2 722 interrogations cartographiques, et 1 481 interrogations dans la base des porteurs.

Par ailleurs, on note un grand intérêt des internautes pour les outils créés par le CRES dans le cadre du centre de ressources. Ainsi, la mallette COMETE a été vue 10 301 fois (8987 en 2019).



D'autre part, la documentaliste chargée de l'éducation thérapeutique du patient dispense des formations de 3h sur « La recherche documentaire en éducation thérapeutique du patient ». À cause de l'épidémie, en 2020, 35 étudiants en ont bénéficié, dont pour moitié en visioconférence (STAPS et Certificat universitaire patients-experts).

À l'occasion de chacune de ces interventions, les participants se voient remettre une liste de références bibliographiques. Les évaluations montrent une grande satisfaction quant au contenu de la formation et de l'animation, et un réel besoin d'accompagnement dans les recherches documentaires, notamment en vue de la rédaction des programmes d'éducation thérapeutique du patient.

En parallèle, tous les participants aux formations en éducation thérapeutique du patient organisées par le CRES bénéficient d'une présentation du service documentaire et d'une initiation à la recherche : **10 interventions** se sont déroulées dans les locaux du CRES, **400 dossiers documentaires** ont été distribués dans ce cadre

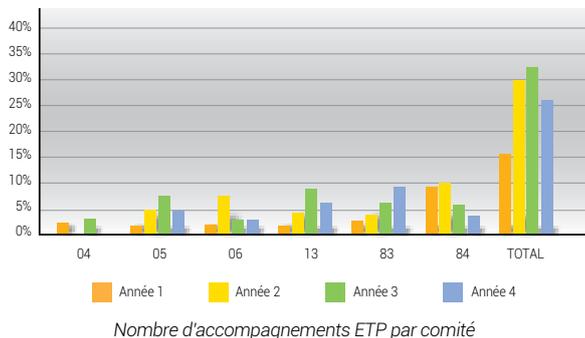
De plus, le CRES anime un compte Twitter spécialisé sur l'ETP : **288 abonnements; 295 abonnés**.

### Service 2 : Accompagnement méthodologique

Le CRES porte le centre ressources depuis 4 ans. L'activité d'accompagnement méthodologique a légèrement régressé en 2020, les confinements successifs ayant mis à mal l'activité d'éducation thérapeutique des établissements.

#### > A- Proposer du conseil et de l'accompagnement méthodologique à la création, au suivi et à l'évaluation des porteurs de projet ETP

Évolution des accompagnements pour les 4 années par département



#### > B- Assurer une démarche qualité de l'accompagnement et du suivi proposé

Le but de cette démarche qualité entre les différents comités départementaux et le CRES est d'harmoniser les pratiques pour proposer un service de qualité dans chaque département de la région.

2 réunions d'une journée ont été réalisées dans le cadre de cette démarche qualité (9 janvier et 30 juin 2020).

### Service 3 : Innovation et mobilisation

#### Animer des groupes de travail sur des thèmes particuliers

Le but de ces groupes de travail est de proposer à l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et aux acteurs de l'ETP des éléments de réflexion sur un thème ou une problématique liée à l'ETP.

#### > A- Groupe de travail « Enquête sur les adaptations dématérialisées dans la période de crise sanitaire »

Pendant la période de crise sanitaire et de premier confinement (du 17 mars au 11 mai 2020), **42** programmes d'éducation thérapeutique du patient ont été mis en place à distance en région et ont été déclarés à l'ARS PACA.

Il a été décidé alors de mener « une enquête sur les adaptations dématérialisées dans la période de crise sanitaire », sur la période de juillet à septembre 2020, afin de :

- décrire les adaptations dématérialisées des séances réalisées pendant la période de crise sanitaire
- évaluer la satisfaction des soignants et des patients vis-à-vis de la mise en place de ces séances
- mesurer la pertinence de celles-ci
- réactualiser les préconisations des séances d'ETP à distance (émises en 2019)

Voir encadré détaillé page 44.

#### > B- Groupe de travail « Les Fiches SYNTHÉP – SYNTHèse en éducation du patient » :

Le groupe de travail « Les Fiches SYNTHÉP » a été mis en place en juin 2019. Il a pour objectif de développer des fiches techniques adressées à des professionnels qui déploient des programmes d'ETP. En 2020, deux fiches techniques ont été développées. Voir détail page 43.



### > C- Groupe de travail « lien entre associations de patients et programmes d'ETP »

Le groupe de travail « lien entre associations de patients et programmes d'ETP » a été mis en place en juin 2019. Il vise à favoriser la connaissance et l'accès aux associations de patients pour les professionnels de santé et les patients eux-mêmes.

Dans le cadre de ce groupe de travail, le CRES a continué à travailler en 2020 sur la création d'une base de données des associations de patients en région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le but de l'intégrer dans le site [mon-etp.fr](http://www.mon-etp.fr).

France Assos Santé était favorable à la création de cette base de données car à ce jour, il n'existe pas de base de données similaire pour les associations de patients en région.

Suite à cette réunion, il a été proposé de travailler sur différentes possibilités techniques pour rendre accessibles les associations de patients dans la recherche d'un programme ETP sur le site :

[www.mon-etp.fr](http://www.mon-etp.fr)

### > D- L'enquête sur les structures ressources en éducation thérapeutique du patient des régions de France

Le CRES a conduit une enquête sur les différents centres ressources régionaux en ETP, sur la période de janvier 2020 à mai 2020. Cette enquête a pour objectif de mieux connaître les missions et le fonctionnement des structures de ressources en ETP présents dans chacune des régions de France.

À noter que cette enquête n'a pas de visée analytique. Les éléments présentés sont des éléments descriptifs qui ont pour objectif de fournir des informations, des idées, des outils permettant à chaque région de s'emparer de ceux-ci afin de favoriser le développement de l'ETP. Différentes données ont été répertoriées à travers cette enquête afin de pouvoir envisager des thèmes d'échanges entre ces structures ressources en ETP.

Le rapport de l'enquête est accessible par téléchargement sur le lien suivant :

[http://www.cres-paca.org/depot\\_arkcms\\_cres-paca/depot\\_arko/articles/2931/structures-res-sources-etp-2021-02\\_doc.pdf](http://www.cres-paca.org/depot_arkcms_cres-paca/depot_arko/articles/2931/structures-res-sources-etp-2021-02_doc.pdf)

### Service 4 : Animation régionale des acteurs

#### Séminaire régional des coordonnateurs de programmes d'ETP

Le séminaire régional des coordonnateurs de programmes d'ETP de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est déroulé le **mardi 6 octobre 2020 en visioconférence**.

Ce séminaire vise à favoriser les rencontres et échanges entre les coordonnateurs des programmes ETP de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (ou leurs représentants). Il a rassemblé 90 professionnels de santé.

La thématique du séminaire a porté sur « l'ETP sous toutes ses formes ; la diversité des pratiques et leurs évolutions ». Un point a été fait sur l'évolution de l'ETP au cours des 10 dernières années et les perspectives pour les années à venir.

Le programme du séminaire est accessible par téléchargement sur le lien suivant :

[http://www.cres-paca.org/depot\\_arkcms\\_cres-paca/depot\\_arko/articles/2602/voir-le-programme-doc.pdf](http://www.cres-paca.org/depot_arkcms_cres-paca/depot_arko/articles/2602/voir-le-programme-doc.pdf)

**Séminaire régional**  
des coordonnateurs de programmes d'ETP

**Mardi 6 octobre 2020**  
à l'IFSI Blancarde, 59 Rue Peyssonnel, 13003 Marseille

**" L'ETP sous toutes ses formes ;  
la diversité des pratiques et leurs évolutions "**

Ce séminaire vise à favoriser les rencontres et échanges entre les coordonnateurs des programmes ETP de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.  
Cette année, la thématique du séminaire portera sur l'ETP sous toutes ses formes ; la diversité des pratiques et leurs évolutions. Il s'agit de faire un point sur l'évolution de l'ETP au cours des 10 dernières années et de présenter les perspectives pour les années à venir.

Organisée par le CRES et financée par l'ARS PACA dans le cadre du centre de ressources en ETP cette journée d'échanges est destinée aux coordonnateurs de programmes d'ETP en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (ou leurs représentants).

La journée s'organisera autour de 4 temps :

- un temps de plénière
- un temps d'ateliers d'échanges de pratiques
- un temps de présentations d'expériences
- un temps de stands

Ateliers d'échanges de pratiques :  
Chaque participant est invité à s'inscrire à 3 ateliers, à choisir parmi les thématiques suivantes :

- Animation, outils et techniques éducatives en séances collectives
- Place des émotions du patient dans la relation de soin
- Partenariat patient soignant dans les programmes d'ETP
- Pratique de l'évaluation
- Accompagnement spécifique des publics précaires
- Maladies chroniques – maintien et retour à l'emblis
- Vie affective et sexuelle en ETP
- Activité physique et ETP
- Spécificités de l'ETP en libéral
- ETP hors programme
- e-ETP et ETP à distance

Inscription gratuite mais obligatoire :  
[https://fr.surveymonkey.com/s/seminaire\\_coordonneurs\\_2020](https://fr.surveymonkey.com/s/seminaire_coordonneurs_2020)

Le déjeuner vous est offert.



## B Les formations

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Chiffres-clés

- > **5 modules** de formations à l'ETP proposés par le CRES en 2020
- > **26 sessions** de formation organisées en 2020

#### Formation n°1 :

##### **Mettre en place une démarche d'éducation thérapeutique - (6 jours, 42 heures)**

###### Objectifs pédagogiques :

- Analyser les différentes définitions et les enjeux relatifs à la démarche d'éducation thérapeutique
- Identifier les besoins, notamment d'apprentissage, du patient, y compris les attentes non verbalisées
- Comprendre les difficultés liées au changement de comportement de santé
- Communiquer et développer des relations avec le patient afin de le soutenir dans l'expression de ses besoins de santé
- Développer une posture éducative, notamment pour négocier des objectifs éducatifs partagés avec le patient
- Utiliser des techniques d'animation et des outils pédagogiques adaptés, gérer l'information et les documents nécessaires au suivi de la maladie
- Évaluer la démarche éducative et ses effets (auto-évaluation annuelle)

**13 sessions** ont été organisées en 2020 : 5 formations au CRES sur inscription individuelle et 8 formations sur site, à la demande d'établissements (CH Toulon, Nice, CH Arles, CPTS Champsaur, SSR Sanary, CH Allauch, IRFPRO Hyères).

#### Formation n°2 :

##### **La dimension psychosociale en éducation thérapeutique - (2 jours, 14 heures)**

###### Objectifs pédagogiques :

- Analyser les éléments des champs psychologiques et sociaux ayant une influence sur le vécu du patient
- Favoriser l'expression des dimensions psychosociales dans le discours du patient et mieux savoir les repérer
- Développer les compétences psychosociales des patients lors des activités éducatives individuelles ou collectives
- Évaluer le développement des compétences psychosociales des patients à l'issue de la démarche éducative

**3 sessions** ont été organisées en 2020 :

- 1 session a eu lieu à Marseille et 1 à Gap
- 1 session a été réalisée en visioconférence lors du second confinement.

#### Formation n°3 :

##### **L'entretien motivationnel - (2 jours, 14 heures)**

###### Objectifs pédagogiques :

- Définir les principes fondamentaux de l'entretien motivationnel
- Comprendre et utiliser la balance décisionnelle et l'ambivalence du patient face au changement
- Identifier les résistances ; les discours changements et savoir comment les utiliser
- Soutenir la motivation du patient
- Négocier un plan de changement avec le patient

**7 sessions** ont été organisées en 2020 :

- 1 formation au CRES adaptée en visioconférence,
- 1 pour l'AIMST (santé au travail)
- 1 pour la ville de Salon-de-Provence
- et 4 formations sur site dans le cadre de la campagne Mois Sans Tabac (dont 1 en visio).

#### Formation n°4 :

##### **La coordination d'un programme éducatif (6 jours, 40 heures)**

###### Objectifs pédagogiques :

- Analyser son contexte de travail, les freins et leviers au développement de l'ETP
- Travailler en partenariat avec les associations de patients
- Analyser, faire évoluer, créer des méthodes éducatives, des outils pédagogiques
- Optimiser le suivi, la traçabilité et la gestion du projet
- Définir l'auto-évaluation annuelle et l'évaluation quadriennale ainsi que leurs enjeux
- Communiquer avec les professionnels du parcours de soin et faire connaître son programme

**2 sessions** ont été organisées au CRES en 2020.

### Nouvelle formation :

#### La vie affective et sexuelle au sein d'une démarche d'ETP

##### Objectifs pédagogiques :

- Identifier ses craintes et limites pour aborder la question de la vie affective et sexuelle dans le cadre de l'ETP
- Analyser ses propres représentations et croyances autour de la vie affective et sexuelle, et plus particulièrement celles des patients atteints de maladie chronique
- Savoir recueillir les besoins des patients sur cette question et élaborer un programme d'ETP adapté
- Développer une posture éducative favorable à l'abord de la question de la vie affective et sexuelle
- Découvrir et expérimenter des techniques de communication et d'animation pour ouvrir les échanges sur cette question en individuel ou en groupe.

1 session a eu lieu au CRES en 2020.

### Profil des intervenants

Quatorze formateurs spécialisés en ETP sont intervenus en 2020. La diversité de leurs parcours, leur expérience et leur professionnalisme ont permis au CRES d'offrir aux participants des formations de qualité :

- Anne Brozetti, coordinatrice du réseau Audiab, Narbonne

- Catherine Corbeau, médecin, coordonnateur d'un programme d'éducation thérapeutique, Montpellier
- Alain Deccache, Pr émérite de santé publique, Université Catholique de Louvain
- Carole Deccache, Dr en santé publique, psychologue clinicienne, Toulouse
- Virginie Demdoux, cadre de santé, formateur IFMS, Nîmes
- Aurore Lamouroux, Dr en psychologie sociale de la santé, Marseille
- François Martin, pneumologue, médecin de santé publique, Chartres
- Manuel Do O Gomes, psychopraticien, Paris
- Vanessa Peze, doctorante en psychologie sociale, Marseille
- Isabelle Puech-Samson, pharmacienne, Montpellier
- Isabelle Pourrat, médecin coordonnateur ETP, Pégomas
- Paulette Sapienza, infirmière en éducation pour la santé, CRES
- Benoît Saugeron, formateur et chargé de projets, CRES
- Pierre Sonnier, pharmacien et chargé de projet, CRES

Ainsi que, sur les thèmes de la documentation et de la communication :

- Stéphanie Marchais, documentaliste, CRES
- Lisbeth Fleur, responsable de la communication

## C Les formations à l'éducation thérapeutique des professionnels exerçant dans les Maisons régionales de santé (ou en lien avec celles-ci)

En 2020, la formation s'est déroulée sur deux sites :

- Avignon : cette formation a réuni 10 professionnels des maisons de santé de Bédarrides, Le Pontet et Sorgues

- CPTS du Champsaur, Valgaudemar : cette formation a réuni 15 professionnels.

## D ETP : une campagne de communication régionale

### Chiffres-clés

- > **6 semaines** d'affichage dans le métro marseillais
- > **Un préroll** vu 266.323 fois à 100% sur Youtube
- > **35167 clics** vers le site mon-etp.fr via Google Display
- > **Des annonces** affichées 231.000 fois sur Google Adwords qui ont généré 13395 clics

### Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

En 2020 il a été décidé avec l'ARS de poursuivre la campagne régionale de communication « *Je suis un grand malade et alors ?* » pour la deuxième année consécutive.

Il s'agit d'une campagne conçue à l'origine en région Occitanie par l'ARS, la SETSO et l'agence de commu-

nication couleur Citron, en partenariat avec les URPS et des associations de patients de la région, déclinée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2019.

Les objectifs de la campagne sont de donner une image positive de l'éducation du patient et d'améliorer la visibilité et l'orientation vers les programmes



proposés en région auprès des personnes vivant avec une maladie chronique.

La campagne cible le grand public et les professionnels de santé de la région.

Elle décline une série de 4 portraits de patients espagnols, illustrés par le message « *Je suis un grand malade ! Et alors ?* », accompagnés de la signature « *Avec l'éducation thérapeutique j'améliore mon quotidien* ».

Il s'agit de faire comprendre que si les maladies chroniques comme le diabète, les maladies cardiaques ou respiratoires, l'obésité... impactent le quotidien et celui de l'entourage, l'ETP permet de mieux connaître sa maladie pour mieux vivre avec.

Les URPS et l'Assurance maladie en sont les partenaires en région.

En 2020, la campagne s'est traduite par les activités suivantes :

### La création de deux nouvelles affiches

Conception de deux nouvelles affiches sur l'asthme et les maladies rénales.



Ces 2 nouveaux visuels viennent compléter les 4 déjà existants :



### 2 - Une campagne digitale

La campagne web régionale a décliné sur l'année 2020 en fil rouge les 6 visuels de la campagne, avec un objectif de visibilité et de trafic vers le site :

[www.mon-etp.fr](http://www.mon-etp.fr)

Géolocalisée, elle cible le grand public de la région.

Elle comprend trois dispositifs complémentaires : Google Search, Google Display et Youtube.

Elle a été interrompue de la mi-mars à la mi-mai 2020 en raison du contexte sanitaire et de l'épidémie

de Covid-19. Les crédits non dépensés ont été reportés après la mi-mai.

**1 - Google Ads Search** : affichage d'annonces publicitaires dans le cadre de recherches sur Google via l'achat de mots-clés.

En 2020, les annonces ont été affichées **231 885 fois**, et ont généré **13 395 clics** vers le site [www.mon-etp.fr](http://www.mon-etp.fr).

50% des impressions s'affichent au-dessus des résultats de recherche, dont 37 % en première position.

Les groupes d'annonces autour des thèmes « diabète » et « asthme » arrivent en tête des clics. Les plus de 45 ans représentent plus de la moitié des clics, et plutôt les femmes.

Les requêtes sont géolocalisées : Marseille, Nice, Toulon, Avignon, Aix, Cannes arrivent en tête.

**2 - Google Ads Display** : diffusion de bannières publicitaires pour une orientation vers le site [mon-etp.fr](http://www.mon-etp.fr) sur une sélection de sites en lien avec les centres d'intérêt et les affinités des internautes.

La campagne sur ce dispositif a enregistré en 2020 plus de **6,4 millions d'impressions** (nombre de fois où les bannières se sont affichées) et a généré **35 167 clics vers le site [www.mon-etp.fr](http://www.mon-etp.fr)**. Soit un taux de 0.55 %, supérieur à celui de 2019 (0.43%). Le taux de clic est ici considéré comme bon à partir de 0.1 % ou 0,2 %.

On note un taux de clic plus élevé chez les + de 55 ans, notamment les femmes.



**3 - Youtube** : diffusion d'une animation publicitaire de 20" (pré-roll) en amont de vidéos ciblées.

Sur Youtube, le préroll publicitaire a enregistré en 2020 **plus de 509 000 impressions**, dont **266 323 vues à 100 %** et un taux de vue moyen de 52 %, soit une excellente visibilité.

Le taux de vues s'avère plus élevé chez les + 55 ans et les femmes.

À noter que le budget n'est engagé que lorsque la publicité est vue à 100 %.

Le taux de clic est de 0.23 % en 2020, stable et correct.

## Impact de la campagne de communication sur les connexions au site [www.mon-etp.fr](http://www.mon-etp.fr)

Sur les statistiques de l'année 2020, on aperçoit l'impact de la campagne de communication sur les connexions au site Mon-etp PACA, qui enregistre en 2020 141 000 pages vues au total (près de 64 000 utilisateurs) dont 50 088 pour la région.

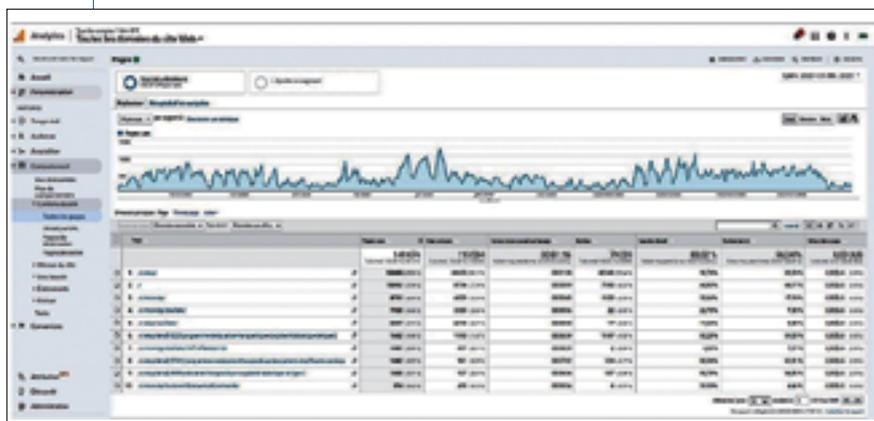
Parmi ces connexions, 6 257 se sont traduites par une recherche des internautes sur un programme d'ETP de la région (c/etap/résultats) en 2020. La campagne est également relayée dans tous les outils de communication du CRES : newsletter mensuelle du CRES, site web et bulletin Priorités santé (dernière de couverture).

### Un affichage dans le métro à Marseille

La campagne d'affichage dans le métro marseillais, initialement prévue en 2020, a été reportée plusieurs fois en raison de la crise sanitaire.

Elle a finalement été réalisée en janvier 2021, dans 23 stations marseillaises.

Le métro enregistrait alors 70 % de son trafic habituel, qui est de 300 000 voyages par jour, en raison du couvre-feu. La campagne est restée en place 6 semaines au lieu d'une, une pratique de la régie publicitaire.



Source : Google Analytics Mon-etp total et Provence-Alpes-Côte d'Azur 2020

## E L'outil PLANETE

L'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et le CRES ont identifié le besoin d'accompagnement des équipes soignantes dans la promotion de l'activité physique au sein des programmes d'éducation thérapeutique. L'ARS a confié en 2019 au CRES la réalisation d'un outil permettant aux équipes de mieux intégrer la dimension « activité physique » dans leur programme.

L'outil PLANETE se base sur les recommandations de l'ouvrage de l'INPES « Outils d'intervention en éducation pour la santé : critères de qualité »<sup>(1)</sup> ainsi que d'une recherche documentaire relative aux outils pédagogiques et sur l'activité physique adaptée.

Un comité de pilotage pluridisciplinaire et pluriprofessionnel a été constitué et animé par le CRES. Ce comité est composé de représentants d'usagers, de professionnels de santé, de formateurs en éducation du patient, de chargés de projets, de documentaliste, de spécialistes de l'activité physique adaptée et de membres de l'ARS. De plus, un groupe de 5 rédacteurs a élaboré les activités et les supports. Les membres du comité de pilotage se sont réunis à plusieurs reprises en 2019. Ils ont partagé leur expérience dans l'animation de séances d'éducation thérapeutique et la promotion de l'activité



### Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

physique, ont analysé et discuté les propositions du groupe des rédacteurs. Ils ont validé l'ensemble des documents et composantes de l'outil. L'ensemble des activités a été testé en situation réelle avec des patients, puis validé par le comité de pilotage.



L'outil PLANETE (Promouvoir L'Activité physique eN Education Thérapeutique) **permet de promouvoir la pratique d'une activité physique adaptée et régulière auprès des patients en éducation thérapeutique.**

Pour ce faire, il apporte une aide et un accompagnement aux professionnels de l'éducation thérapeutique pour aborder cette thématique, dans des temps éducatifs, avec des personnes malades adultes. Cet outil propose des activités pour renforcer les compétences du patient menant à la pratique d'une activité physique adaptée.



Les 4 thématiques abordées sont :



IDENTIFIER LES FREINS ET SE MOTIVER À LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE



RENFORCER SES CONNAISSANCES SUR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE



CHOISIR UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ET Y ACCÉDER



PLANIFIER SA PRATIQUE EN ACTIVITÉ PHYSIQUE

Ce projet a été financé par l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARS PACA). Il a été réalisé par le CRES avec le concours de professionnels soignants et de représentants de patients.

Le travail d'édition a été mené au premier semestre 2020 et l'outil a été finalisé pendant l'été. Un exemplaire de l'outil a été envoyé à chaque coordinateur d'un programme d'ETP autorisé en région.

Tous les éléments constitutifs de l'outil PLANETE sont téléchargeables sur le site du CRES :

<http://www.cres-paca.org/a/993/la-mallette-planete-un-outil-de-promotion-de-l-activite-physique-en-etp/>

<sup>(1)</sup> LEMONNIER Fabienne, BOTTERO Julie, VINCENT Isabelle, *Référentiel de bonnes pratiques « Outils d'intervention en éducation pour la santé : critères de qualité »* référence, INPES, 2006, 76 p.

## F ETP : Les Fiches SYNTHÉP : SYNTHÈse en Éducation du Patient

Le groupe de travail « Fiches SYNTHÉP » a pour objectif de développer des fiches techniques adressées aux professionnels qui déploient des programmes d'ETP.

En 2020, plusieurs réunions de travail ont permis l'élaboration des deux premières fiches techniques. Ces fiches portent sur les thématiques suivantes :

### ➔ Comment évoquer le sujet de la sexualité au sein d'une démarche d'ETP ? – mai 2020

Ce sujet fait l'objet de nombreuses interrogations et les patients souhaitent échanger avec leurs professionnels de santé sur ce thème. Ces derniers éprouvant des difficultés pour l'aborder lors des ateliers d'ETP, cette fiche ressource leur est proposée.

La fiche est accessible en téléchargement via le lien suivant :

[http://www.cres-paca.org/\\_depot\\_arkcms\\_cres-paca/\\_depot\\_arko/articles/2482/synthep-sex\\_doc.pdf](http://www.cres-paca.org/_depot_arkcms_cres-paca/_depot_arko/articles/2482/synthep-sex_doc.pdf)



### ➔ Comment susciter et soutenir la motivation d'un patient à prendre soin de soi dans le cadre de l'ETP ? – décembre 2020

Cette fiche pratique a vocation à aider les soignants dans leur accompagnement de la motivation du patient : les facteurs psychosociaux qui influencent le changement de comportement sont évoqués, ainsi que les notions de motivation interne, externe et d'autodétermination, mais aussi la posture motivationnelle et l'entretien motivationnel.

La fiche est accessible en téléchargement via le lien suivant :

[http://www.cres-paca.org/\\_depot\\_arkcms\\_cres-paca/\\_depot\\_arko/articles/2820/consulter-la-fiche-motivation\\_doc.pdf](http://www.cres-paca.org/_depot_arkcms_cres-paca/_depot_arko/articles/2820/consulter-la-fiche-motivation_doc.pdf)



## Enquête sur les adaptations dématérialisées dans la période de crise sanitaire

Pendant la période de crise sanitaire et de premier confinement (du 17 mars au 11 mai 2020), 42 programmes d'éducation thérapeutique du patient ont été mis en place à distance en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dans le cadre de son centre de ressources en éducation du patient, le CRES, en partenariat avec l'Agence régionale de santé, a mené une enquête sur « les adaptations dématérialisées dans la période de crise sanitaire », sur la période de juillet à septembre 2020, afin de :

- décrire les adaptations dématérialisées des séances réalisées pendant la période de crise sanitaire
- évaluer la satisfaction des soignants et des patients vis-à-vis de la mise en place de ces séances
- mesurer la pertinence de celles-ci
- réactualiser les préconisations des séances d'ETP à distance (émises en 2019)

Plusieurs modalités de recueil d'informations auprès des équipes et des patients ont été utilisées :

- **Un questionnaire anonyme en ligne** pour les coordonnateurs et/ou les intervenants
- **Des groupes de discussion (focus group)** en visioconférence avec des coordonnateurs et/ou des intervenants
- **Des entretiens téléphoniques anonymes** avec des patients qui ont participé aux séances d'ETP à distance
- **Un questionnaire anonyme en ligne** pour les patients qui ont participé aux séances d'ETP à distance

Les informations recueillies ont porté notamment sur 5 thèmes :

- Organisation des séances (aspect technique, points forts, difficultés, etc.)
- Qualité des séances (atteinte des objectifs, dynamique de groupe, relation soignant-patient, relation patient-patient, etc.)
- Satisfaction des équipes soignantes (expérience générale, points forts, difficultés rencontrées, etc.)



- Satisfaction des patients (points forts, difficultés rencontrées, impact psychosocial des séances sur les patients, etc.)
- Comparaison entre séances à distance et séances en présentiel

### Quelques résultats :

**40 réponses** ont été recensées pour le questionnaire en ligne des coordonnateurs et/ou intervenants, 4 focus group avec au total 16 coordonnateurs et intervenants ont été réalisés, 19 entretiens téléphoniques avec des patients ont été menés et 7 réponses ont été reçues pour le questionnaire en ligne des patients.

Les équipes soignantes ainsi que les patients étaient généralement satisfaits de la mise en place des séances à distance : de l'aspect technique (malgré quelques problèmes techniques rencontrés), du moyen de communication utilisé (téléphone et/ou ordinateur), de la durée des séances, des échanges, de la dynamique de groupe, de l'impact psychosocial des séances etc.

Diverses recommandations ont été émises par les équipes et les patients, parmi lesquelles une proposition de continuer à mettre en place des séances à distance en alternance avec les séances en présentiel selon les besoins et les situations des patients.

Les équipes soignantes et les patients interrogés ont su faire preuve de motivation et d'adaptation dans la mise en place des séances à distance. Cependant, les réponses recueillies ne sont pas représentatives de l'ensemble des équipes et des patients. Un certain manque de connaissances sur les freins des équipes qui n'ont pas mis en place des séances à distance a été relevé, ainsi qu'une absence d'accès aux profils des patients favorables ou non à l'ETP à distance. Ces perspectives de recherche doivent accompagner ces nouvelles pratiques en ETP.

Le rapport de l'enquête a été diffusé en février 2021. Il est accessible en téléchargement sur le lien suivant :

<http://www.cres-paca.org/a/1046/nouveau-enquete-sur-les-adaptations-dematerialisees-des-programmes-d-etp-dans-la-période-de-crise-sanitaire-/>

## Chiffres-clés

- > **54 structures** partenaires participant aux comités de pilotage
- > **Plus de 400 actions** organisées en région en 2020
- > **Plus de 250 structures** mobilisées



Mois Sans Tabac s'inspire du dispositif anglais Stop-tober mis en œuvre annuellement par Public Health England depuis 2012. Il s'agit d'un défi collectif qui consiste à inciter et accompagner, via des actions de communication et de prévention de proximité, tous les fumeurs dans une démarche d'arrêt du tabac sur une durée de 28 jours. À l'issue de ces 28 jours, les chances d'arrêter de fumer de manière permanente sont 5 fois supérieures à ce qu'elles étaient au début de la tentative.

Depuis son lancement en France en 2016, l'opération de marketing social Mois sans tabac mise en place par Santé publique France avec des partenaires comme l'Assurance maladie au niveau national, a enregistré plus de 900.000 inscriptions sur le plan national, et 68.170 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'efficacité de la campagne sur les tentatives d'arrêt a été démontrée et a contribué à la baisse historique de la proportion de fumeurs en France, dans le cadre du Programme national de Lutte contre le tabac (PNLT). Ainsi, de 2014 à 2019, le nombre de fumeurs quotidiens a diminué de 1,9 million. Cela a été possible grâce à l'importante campagne de communication nationale et à son relais en région, à la forte mobilisation des acteurs de terrain et à la mise à disposition d'outils, notamment les outils de Tabac info service. Mais également grâce à d'autres actions menées au niveau national comme le paquet neutre ou encore l'augmentation du prix du tabac.

Mois sans tabac comporte **deux temps successifs** :

- Le mois qui précède l'événement (octobre) a été consacré à la sensibilisation des fumeurs. Les actions de communication mises en œuvre durant cette période ont permis de susciter l'intérêt des fumeurs, de préparer l'arrêt du tabac à venir et d'informer les professionnels de santé et les acteurs locaux en éducation et promotion de la santé du dispositif. Ces actions de communication ont été mises en œuvre par Santé publique France et les acteurs volontaires en région.

## Financiers

Santé publique France,  
ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur



- Le mois de l'opération (novembre) a vu la mise en place des actions de communication et de proximité incitant à l'arrêt et soutenant la motivation des ex-fumeurs. Ces actions avaient pour objet de maintenir la mobilisation des ex-fumeurs et de leur entourage dans l'arrêt du tabac. Les actions de proximité ont été mises en œuvre par des acteurs locaux.

Une phase de clôture en décembre a été proposée pour inciter les ex-fumeurs à continuer leur arrêt au-delà du Mois sans tabac.

**En région**, le CRES, après réponse à l'appel à projets de Santé publique France, a été nommé ambassadeur Mois sans tabac en région pour la cinquième année consécutive.

Il a eu pour objectif de relayer et déployer la campagne en région.

Pour cela, différentes missions ont été menées :

- Établir, en partenariat avec les comités départementaux, un état des lieux des acteurs mobilisables dans la région
- Présenter le dispositif au travers des réunions du comité de pilotage en région et de l'ensemble des outils de communication dont le CRES dispose : site du CRES, lettres d'information Mois sans tabac, site et communauté de pratiques Mois sans tabac en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram) ainsi que diverses présentations lors de réunions à l'intention des professionnels. Les CoDES/CoDEPS et le Souffle 84 ont participé activement à

cette mission avec la mise en place de séances d'information/sensibilisation auprès des partenaires départementaux :

- Accompagner les acteurs dans la mise en place de leurs actions
- Coordonner les actions dans la région
- Évaluer le déploiement du Mois Sans Tabac en région, via la base de données Oscars Mois sans tabac.

En 2020, des actions ont été mises en place à **l'intention des professionnels** en partenariat avec les comités départementaux d'éducation pour la santé, le comité départemental de lutte contre les maladies respiratoires du Vaucluse/Le Souffle 84 ainsi que le Dispositif d'information et de coordination en addictologie des Bouches-du-Rhône (DICAdd 13) :

- Séances d'information au Mois Sans Tabac dans les départements
- Formations à l'intention des professionnels dans les départements
  - Formation à l'entretien motivationnel
  - Formation à la prescription des traitements de substitution nicotiques
  - Formation au repérage précoce et à l'intervention brève

Des outils d'information ont été mis à disposition des acteurs et partenaires mobilisés : lettres et flash d'information, communauté de pratiques Talkspirit, site internet Mois sans tabac en région, rencontres sur le terrain ou encore réunions du comité de pilotage régional.

En complément, le CRES a proposé une série de 8 webinaires thématiques en lien avec des experts, d'octobre 2020 à mai 2021 :

- > Le marketing social : principes théoriques et illustration avec Mois sans tabac, Pr Karine Gallopel-Morvan, EHESP et Viêt Nguyen Thanh, Santé publique France



- > Tabac et Covid-19 : ce qu'il faut retenir, Pr François Alla, CHU Bordeaux
- > Sensibilisation à l'entretien motivationnel, Benoit Saugeron, CRES
- > Le repérage précoce et l'intervention brève : principes et adaptation à la prise en charge des fumeurs, Dr Thierry Ventre, DICAdd13

- > Tabac et gestion du poids, Audrey Thomassin, diététicienne et Sandra Brun-Zaragoza, tabacologue
- > Sevrage tabagique et approches complémentaires, Dr Isabelle Weinberg-Ricard, CH Montfavet et Avignon
- > Objectif génération sans tabac, sensibilisation aux politiques publiques de prévention du tabagisme, Clémence Cagnat, Souffle 84/CDMR 84
- > Présentation d'outils pédagogiques sur la thématique tabac, Martyna Ziolkowska, CoDES 83 et Stéphanie Morin, CoDES 84

Tous les webinaires sont accessibles sur la chaîne YouTube du CRES :

<https://www.youtube.com/channel/UC1etq4cGH-PLZZPt72Gsci0w/playlists>

Le CRES s'est mobilisé auprès des publics en communiquant sur la campagne sur les réseaux de transports en commun de la région (Marseille, La Ciotat, Vitrolles et Avignon) ainsi qu'en soutenant sur le groupe Facebook « Les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur #Moissanstabac » et sur le compte Instagram « Moissanstabac\_PACA » les ex-fumeurs et fumeurs souhaitant entrer dans une démarche d'arrêt. Sur le groupe Facebook, une tabacologue, Sandra Brun-Zaragoza, est intervenue.

Pendant le 1<sup>er</sup> confinement, le CRES, en partenariat avec la tabacologue, a soutenu les publics au travers du groupe Facebook.

#### > Participants au comité de pilotage

Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Assurance maladie  
Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette  
Addiction 06  
Adixio  
Association des diabétiques d'Aix - Pays de Provence  
Service de santé au travail des Bouches-du-Rhône (AISMT) 13  
Association pour la Médecine du Travail des Alpes-Maritimes (AMETRA 06)  
Association Addictions France, Bouches-du-Rhône  
Apport Santé  
Hôpital Saint-Joseph  
Avenir santé  
Cabinet SHILOH  
CRES  
Cellule régionale de Santé publique France  
Centre d'épidémiologie et de santé publique des armées  
Centre hospitalier Buëch Laragne  
Centre hospitalier de Montperrin  
Centre hospitalier de Nice  
Centre hospitalier Martigues - service addictologie  
Centre hospitalier Princesse Grace Monaco  
Centre d'examen de santé de la CPAM des Bouches-du-Rhône (CESAM 13)

Centre intercommunal d'action sociale du Pays de Martignes  
pôle santé-handicap  
Clinique Saint-Barnabé  
Caisse nationale militaire de sécurité sociale  
Comité départemental d'éducation pour la santé des Alpes  
de Haute-Provence (CoDES 04)  
Comité départemental d'éducation pour la santé des Hautes-  
Alpes (CoDES 05)  
Comité départemental d'éducation pour la santé des Alpes-  
Maritimes (CoDES 06)  
Comité départemental d'éducation et de promotion pour la  
santé des Bouches-du-Rhône (CoDEPS 13)  
Comité départemental d'éducation pour la santé du Var  
(CoDES 83)  
Comité départemental d'éducation pour la santé du Vaucluse  
(CoDES 84)  
Conseil départemental du Var  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Bouches-du-Rhône  
CSAPA  
Dispositif d'Information et de Coordination en Addictologie  
des Bouches-du-Rhône (DICAdd 13)

Équipe de liaison et de soins en addictologie (ELSA)  
La Ciotat  
Espace santé jeunes d'Aubagne  
Fondation de Nice  
Groupe SOS  
Le fil rouge (Addiction méditerranée)  
Le Souffle 84  
Maison de santé de Sénas  
Misiafideees  
Mutualité sociale agricole Provence-Azur  
Maison de santé pluriprofessionnelle Ducélia  
Mutualité Française  
OncoPaca-Corse  
Présanse Paca-Corse  
Resad84  
Unicancer, Nice  
URPS Infirmier(e)s PACA  
URPS pharmaciens PACA



### OSCARS Mois Sans Tabac

Depuis 2016, à la demande de Santé publique France, un module national de la base de données OSCARS recense les acteurs et les actions mises en œuvre dans le cadre du dispositif Mois Sans Tabac. Début avril 2021, ce module recense 9 819 acteurs et 16 945 actions. Les données saisies dans OSCARS Mois Sans Tabac

servent à l'évaluation que mène annuellement Santé publique France sur la mobilisation des acteurs de terrain.

En 2020, le formulaire de saisie d'une action a été adapté pour répondre aux besoins de l'Assurance maladie d'effectuer un bilan des actions financées dans le cadre de son appel à projet. De nouvelles modalités de saisie entre les caisses de l'Assurance maladie, les porteurs et les ambassadeurs ont été définies.



Lien national :  
<http://www.oscarsante.org/moisanstabac/national>

## A Kit lutte contre les déserts médicaux

Financier

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Contexte

La qualité de l'offre de services de santé de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui s'appuie sur des pôles d'excellence reconnus à un niveau national et international, ne doit pas cacher une progression des déserts médicaux constatée dans nombre de zones rurales et dans certains quartiers des centres urbains.

Si la région compte aujourd'hui 5 559 médecins généralistes, elle a en effet enregistré depuis 2010 une baisse de 7,6 % de ces professionnels.

Face à cette situation, qui n'épargne aujourd'hui aucune région française, l'exécutif régional a souhaité donner une ambition nouvelle à sa politique de santé en s'engageant dans une démarche d'aménagement solidaire des territoires en matière d'accès aux soins.

Cette politique volontariste s'appuie sur une palette de dispositifs, d'aides et d'outils, articulés autour de quatre volets d'intervention complémentaires en faveur :

- de l'installation des professionnels de santé et des maisons de santé pluriprofessionnelles régionales
- de l'accueil d'étudiants en médecine générale dans les territoires
- du déploiement de la télémédecine
- d'une meilleure accessibilité aux soins et à l'urgence médicale

C'est dans ce cadre que le CRES et l'Observatoire régional de la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été missionnés par la Région pour assurer une mission d'accompagnement méthodologique aux porteurs de projets : état des lieux de la prévention des territoires éligibles, appui technique à l'élaboration du projet de santé, appui technique à l'élaboration d'un programme d'éducation pour la santé et à l'intégration de programmes d'éducation thérapeutique du patient. La mission comprend également une participation aux comités de suivi des projets.

### Activité

#### > L'élaboration d'un état des lieux en prévention

L'état des lieux des actions de prévention d'éducation pour la santé et d'éducation thérapeutique est réalisé à partir de l'extraction et de l'analyse des données des bases de données OSCARS et OSCARS ETP. Ces données sont affinées grâce au ressenti et à l'expérience des acteurs de terrain (atelier santé ville, Conseil départemental, professionnels de santé).

Chaque état des lieux est réalisé au niveau du territoire d'implantation stricto-sensu ou bien sur un territoire élargi en fonction des caractéristiques de chaque projet.

La production de l'état des lieux s'effectue au regard de l'analyse de plusieurs indicateurs :

- Le nombre d'actions de prévention et d'éducation pour la santé
- Les principaux acteurs de prévention repérés sur le territoire
- Les principales thématiques de santé publique traitées par ces actions
- Les principaux publics cibles
- Les programmes autorisés d'éducation thérapeutique du patient

#### > Les accompagnements méthodologiques aux porteurs de projets

Les maisons de santé actuellement ouvertes et ayant été accompagnées par le CRES sont :

- Avignon rocade Sud
- Nice-Moulins
- Carpentras
- Malpassé
- Miramas
- Port-Saint-Louis
- Mas Blanc des Alpilles
- Sainte-Tulle
- Istres
- La Celle / Tourves
- Sorgues
- Fontvieille
- Digne-les-Bains
- Sénas

Liste des maisons de santé pluriprofessionnelles régionales accompagnées par le CRES en 2020 :

- Poursuite du travail d'accompagnement sur les territoires de : La Bouilladisse, Le Thoronet, Noves, Ramatuelle, Robion, Velaux, Arles, Éguilles, Cou-doux, Barcelonnette
- Travail d'accompagnement et/ou étude de faisabilité à de mise en place d'une MRS sur 3 nouveaux sites : Marseille (Roucas Blanc), Solliès-Pont, Mirabeau (Marseille 15<sup>ème</sup>)

### Accompagnement du plan cancer régional

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de la Région, le CRES apporte un conseil méthodologique, un accompagnement au déploiement, une formation des professionnels de santé.

Le CRES a été sollicité en amont sur les projets suivants :

- Maison de santé de l'Olivier La Trinité (06)
- CPTS Nice Ouest-vallée (06)
- Maison de santé de Gémenos (13)
- Maison de santé de Sénas (13)
- Maison de santé de Marignane
- Maison de santé du Pontet (84)
- Maison de santé de Bédarrides (83)

Le CRES sera également présent lors du déploiement des actions en 2021 pour accompagner les équipes dans le choix de leurs stratégies, de leurs partenaires et de la méthodologie d'action.

## B Animation régionale, soutien, développement et suivi des dynamiques territoriales de santé

### Financiers

ARS et DRJSCS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pour sa 10<sup>ème</sup> année consécutive, le CRES assure la mission d'animation régionale des dynamiques territoriales de santé, sous la gouvernance de la DRJSCS et de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En 2020, les objectifs poursuivis étaient :

- Observer les dynamiques territoriales de santé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CLS, ASV, CLSM)
- Animer les dispositifs de coordination territoriale en santé présents sur les territoires et rendre compte de leur articulation
- Améliorer les pratiques et les connaissances des acteurs impliqués dans les dispositifs
- Contribuer à la promotion et au développement de ces dispositifs dans la région
- Assurer l'articulation entre les stratégies et actions entre le national et le niveau local

### 1- Organisation de journées d'échanges régionales

#### > Évaluation des attentes des acteurs de la coordination territoriale

Un sondage a été proposé durant l'été 2020 aux coordinateurs des dynamiques territoriales de santé de la région pour faire remonter leurs souhaits de thématiques pour les journées d'échanges régionales à venir.

#### > Journée d'échanges régionale « Les différents dispositifs de santé locale : quelles articulations », le 28 janvier 2020 (voir rapport d'activité 2019)

#### > Journée d'échanges régionale « Les commissions de gestion de situations individuelles complexes au sein des CLSM : finalités et modalités de mise en œuvre », le 2 juillet 2020

Cette journée, destinée aux CLSM, partenaires et usagers, avait pour objectif de définir la finalité et les modalités de la mise en place d'une cellule de gestion de situations individuelles complexes au sein d'un CLSM afin d'éviter les écueils les plus fréquemment rencontrés et d'optimiser leur plus-value.

Organisée en lien avec le Centre national de ressources et d'appui du CCOMS, elle s'est articulée autour de partages d'expériences, d'une table ronde réunissant les partenaires des CLSM (élus, psychiatrie, usagers) et d'ateliers ayant donné lieu à des recommandations.

Une synthèse a été produite à l'issue de cette journée. Organisée en présentiel, celle-ci a bénéficié d'une évaluation très positive de la part des 20 participants présents.

#### > Journée d'échanges régionale « Santé environnementale et collectivités locales : la place du CLS », le 22 septembre 2020

Cette journée avait pour objectif d'encourager les collectivités à agir sur la santé environnementale en se saisissant des outils mis à leur disposition, en particulier le CLS.

Organisée à distance, elle a réuni près de 60 participants et a bénéficié d'une évaluation très positive. L'intérêt que représente le CLS pour les collectivités et celui d'y intégrer un volet santé environnementale font partie des idées fortes retenues par les participants.

#### > Visioconférences durant la crise avec les ASV et CLSM de la région

Lors du premier confinement, dans un contexte de crise, de désorganisation et, pour certains, d'impuissance ou d'isolement, le CRES a proposé aux coordinateurs des CLS, ASV et CLSM de la région des temps d'échanges en visioconférence. Il s'agissait d'échanger sur les situations des territoires, de réfléchir aux moyens d'agir et de partager les initiatives utiles ou inspirantes.

Ces échanges ont fait émerger une dynamique collective et un besoin d'échanges plus réguliers entre coordinateurs. Les visioconférences seront poursuivies en 2021 et ont d'ores et déjà permis de dégager de nouvelles perspectives et pistes de travail.

### 2- Formation des acteurs impliqués dans les dynamiques territoriales de santé

En 2020, le CRES a proposé aux acteurs des démarches territoriales de santé (CLS, ASV, CLSM mais aussi CPTS, MSP, etc.) et des collectivités locales 3 sessions de la formation aux bases de données OSCARS et SIRSéPACA, afin de les aider à réaliser de façon autonome un diagnostic de santé sur leur territoire.

Une session a pu avoir lieu en présentiel (voir rapport d'activité 2019). Les autres sessions ont été proposées en distanciel où seul le volet OSCARS a pu être dispensé pour des raisons techniques. Au total, 19 stagiaires ont suivi la formation (sur 32 inscrits).

L'évaluation témoigne d'une très bonne corrélation du contenu de la formation avec les attentes des participants et d'un niveau de satisfaction élevé.



### 3- Partenariat avec la Fabrique Territoires Santé

Le CRES est membre du Bureau et du Conseil d'administration de la Fabrique Territoires Santé qui, en 2020, s'est réunie autour de 7 CA et 9 réunions de Bureau.

La Fabrique Territoires Santé et ses membres, dont le CRES, se sont notamment mobilisés pendant la crise sanitaire pour que les collectivités locales et les acteurs des dynamiques territoriales de santé soient mieux associés à la gestion de la crise et pour que les questions d'inégalités sociales et territoriales de santé soient au cœur des décisions prises dans la lutte contre la Covid-19.

Cela a pris la forme d'une tribune, de communiqués de presse, d'un retour d'expérience à partir de témoignages de coordinateurs et d'élus et d'interventions à l'occasion d'événements.

### 4- Amélioration de l'accès à l'information

Pour améliorer l'accès à l'information, le CRES se fait le relais des différents appels à projets auprès des coordonnateurs des dynamiques territoriales de la région et contribue à relayer les initiatives et constats observés sur les territoires auprès des différents partenaires (institutionnels, associatifs, etc.).

Le CRES est également intervenu lors du webinaire « Nouvelles organisations de la santé sur le territoire » organisé en décembre 2020 par France Assos Santé PACA afin de présenter la démarche CLS et d'échanger sur la place des usagers en son sein.

Contrairement aux autres années, le CRES n'a pas pu assurer la co-animation du module « projets territoriaux de santé » de l'Université francophone de santé publique de Besançon qui, en raison de la crise sanitaire, a dû être annulé.

## A Ressources en santé environnementale

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le CRES et le CYPRES ont été désignés en 2010 dans le cadre du Plan régional santé environnement pour concevoir et diffuser des ressources et des outils d'information en santé environnementale pour les professionnels de la santé, de l'éducation et de l'environnement de la région.

Pour répondre à ces besoins, le CRES et le CYPRES ont conçu et développé un site librement accessible, le Filin.org, avec plusieurs entrées :

- le **Filin**, fil d'actualité dans le domaine de la santé environnementale alimenté quotidiennement
- **Au Fil de l'eau**, agenda
- le **Fil-à-Fil**, lettre d'information thématique trimestrielle conçue avec des partenaires
- les **Profils**, répertoire et cartographie des acteurs de la région investis dans le domaine de la santé environnementale avec des focus sur certains d'entre eux
- le **Filon**, accès à la littérature disponible en ligne et dans les centres des ressources du CRES et du CYPRES
- la **Bobine**, sélections bibliographiques thématiques
- le **Fil'Ou**, base d'outils pédagogiques disponibles au CRES et au CYPRES

Et toujours un compte Twitter [@Lefilin](#).

En 2020, le **Filin** est composé de 3388 articles dont 322 articles diffusés dans l'année. Cela représente 17 930 pages vues et 7 969 visiteurs. Les acquisitions et le traitement de ces documents et outils en santé environnementale alimentent chaque mois le **Filon** (535 documents traités sur 4 064 disponibles) et le **Fil'Ou** (96 références d'outils pédagogiques). Ces documents et outils pédagogiques ont pu être consultés et prêtés malgré la crise sanitaire, dans les périodes où cela a pu être possible (31 demandes et 22 prêts d'outils pédagogiques en santé environnement en 2020).

Les informations et références issues du portail du **Filin** alimentent la production de nombreuses **sélections bibliographiques** (webinaires, formations, Celester.org etc.).

Les **Profils du Filin** ont été mis à jour en décembre 2020 (129 acteurs référencés). Leurs coordonnées sont désormais géolocalisées. **22 portraits d'actions** et **25 portraits d'acteurs** sont en ligne en 2020.

**4 numéros du Fil-à-Fil** ont été traités en 2020, en partenariat avec l'ARS Provence-Alpes Côte d'Azur, Médecine et santé au travail, AMU, Faculté des sciences médicales et paramédicales, AP-HM, GI-PHISE, Consultation du risque - Port-de-Bouc - CH de Martignes CNRS/EHESS, Santé publique France Cellule PACA-Corse, ORS Provence-Alpes-Côte d'Azur, Audition solidarité, Avenir santé, GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur, CIAS Pays de Martignes,

DREAL PACA, Aix-Marseille Provence Métropole, Ville d'Hyères, au sein de comités de rédaction :

- N°26 – mars 2020 – « Cancers, risques professionnels et santé environnement »
- N° 27 – mai 2020 – « Prévention des risques auditifs 1 – Ecoute de la musique et prévention chez les jeunes »
- N° 28 – octobre 2020 – « Collectivités et santé environnement »
- N° 29 – novembre 2020 – « Prévention des risques auditifs 2 – prévention du bruit dans l'environnement »

Cette action permet depuis 2010 de consolider le partenariat entre le CRES et le CYPRES mais également de nouer et renforcer d'autres partenariats (avec le GRAINE notamment). Elle favorise les échanges avec les acteurs du PRSE, grâce à la transversalité de la fonction documentaire : facilitée avec la mise à jour du répertoire et les comités de rédaction du Fil-à-Fil, la documentation du CRES participe aux actions de formation financées dans le cadre du PRSE et à l'action « Écoute tes oreilles ! », aux colloques portés par le CRES et au dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé. Le CRES a également été convié à se joindre au Comité d'orientation stratégique (dès 2017) et à soutenir l'évaluation du PRSE

## B Formations à l'éducation pour la santé environnementale

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

### chiffres-clés

- > **3 modules** de formation programmés en 2020-2021
- > **60 participants** au total
- > **4 à 7 intervenants** par module de formation

Dans le cadre du Plan régional santé environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur, le CRES et le GRAINE mettent en place conjointement, et pour la huitième année consécutive, trois formations annuelles en santé environnementale et à l'éducation pour la santé environnementale sur les thèmes :

- > **Alimentation durable et santé**, les 18 et 19 février 2021 (Marseille)
- > **Perturbateurs endocriniens et santé environnementale**, les 15 et 16 avril 2021 (Marseille - visio-conférence)
- > **Changement climatique et santé environnementale**, les 24 et 25 juin 2021 (Marseille)

Les objectifs sont une meilleure formation des professionnels de santé publique, de l'éducation, du social et de l'environnement et une meilleure éducation de la population par ces professionnels-relais sur la région.

### Mise en œuvre des formations

Chaque rencontre se déroule sur 2 jours avec un temps de formation réalisé par des intervenants experts et un temps d'échanges sur les outils pédagogiques et les pratiques professionnelles, avec la participation du CRES et du GRAINE.

Pour chaque formation, les participants reçoivent une sélection bibliographique réalisée par la documentaliste du CRES spécialisée en santé environnementale. Cette dernière présente également, au cours de chaque formation, les ressources disponibles en matière d'éducation à la santé environnementale (BIP-BOP, Le Filin, Oscars) et met en place un stand-ressources sur toute la durée des formations.



### Satisfaction des participants (formation Alimentation durable et santé)

La formation a répondu totalement aux attentes des participants pour 90% d'entre eux (8% de plus que l'an dernier), et en partie pour 10% d'entre eux. Ces derniers apprécient avant tout la qualité et la diversité des intervenants, la complémentarité des sujets abordés, les échanges interactifs entre intervenants et participants ainsi que les ressources documentaires proposées.

## C Des webinaires en santé environnementale

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

### chiffres-clés

- > **2 réunions en ligne sur l'allergie au pollen** : « Allergie au pollen, comment en parler avec vos patients ? » les 7 et 26 mai 2020
- > **2 réunions en ligne sur l'ambrosie** : « Connaître la plante et ses impacts sur la santé » les 23 juin et 17 septembre 2020
- > **2 réunions en ligne sur les punaises de lit** : « De la prévention au contrôle » les 27 octobre et 8 décembre 2020
- > **1 heure de direct**
- > **3 intervenants experts**



Une série de 3 webinaires a été proposée par le CRES dans le cadre du Plan régional santé environnement sur la période 2019/2020.

- Allergie au pollen, comment en parler avec vos patients ? réalisé les 7 et 26 mai 2020
- Ambroisie en Provence-Alpes-Côte d'Azur : connaître la plante et ses impacts sur la santé, réalisé les 23 juin et 17 septembre 2020
- Punaises de lit, de la prévention au contrôle, réalisé les 27 octobre et 8 décembre 2020

### Déroulement

Le webinaire est un néologisme associant les mots Web et séminaire, créé pour désigner toutes les formes de réunions interactives de type séminaire organisées via Internet dans un but de travail collaboratif ou d'enseignement à distance.

L'heure de direct commence par 5 minutes de présentation par la journaliste de l'intervenant et des objectifs du webinaire. Le diaporama commenté par l'intervenant est alors diffusé auprès des participants pendant 30 minutes environ. La dernière demi-heure, les participants posent des questions à l'intervenant par écrit en direct.

Les questions/réponses posées durant le webinaire sont retranscrites sous forme d'une « Foire aux questions ».

Une sélection bibliographique et des ressources pédagogiques sont proposées à l'occasion de chaque webinaire. Les vidéos des webinaires sont ensuite mises en ligne sur le site et la chaîne Youtube du CRES pour être accessibles au plus grand nombre au-delà du direct.

### Évaluation

#### > Webinaire sur l'allergie au pollen

##### Quantitative :

88 participants sur les 2 sessions.

##### Qualitative :

63 % des participants déclarent qu'ils vont changer leurs pratiques professionnelles à la suite de leur participation au webinaire, 88 % des participants vont conseiller la vidéo à leur réseau professionnel, 100 % sont très satisfaits à satisfaits du contenu, 78 % sont très satisfaits à satisfaits du support vidéo, 97 % sont très satisfaits à satisfaits du chat en direct.

Idées retenues par les participants : *les conseils de prévention, le calendrier pollinique, le lien entre pollution atmosphérique et allergie.*

##### Public :

Médecins, infirmiers, formateurs en santé environnementale, chargés de prévention santé, conseillers en environnement intérieur.



#### > Webinaire sur l'ambroisie

##### Quantitative :

45 participants sur les 2 sessions.

##### Qualitative :

43 % des participants déclarent qu'ils vont changer leurs pratiques professionnelles à la suite de leur participation au webinaire, 93 % des participants vont conseiller la vidéo à leur réseau professionnel, 93 % sont très satisfaits à satisfaits du contenu, 72% sont très satisfaits à satisfaits du support vidéo, 100 % sont très satisfaits à satisfaits du chat en direct. Idées retenues par les participants : *plante envahissante ayant un impact sur la santé et très allergisante, problématique croissante en région, méthode d'arrachage à mettre en place, existence d'une mallette pédagogique pour les enfants, constitution d'un réseau de référents en cours, pas de réglementation existante.*

##### Public :

Médecins, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes, chefs de service santé environnementale, conseillers habitat santé.



#### > Webinaire sur les punaises de lit

##### Quantitative :

157 participants sur les 2 sessions.

##### Qualitative :

72,6 % des participants déclarent qu'ils vont changer leurs pratiques professionnelles à la suite de leur participation au webinaire, 97,4 % des participants vont conseiller la vidéo à leur réseau professionnel, 100 % sont très satisfaits à satisfaits du contenu, 91 % sont très satisfaits à satisfaits du support vidéo, 97 % sont très satisfaits à satisfaits du chat en direct.

Idées retenues par les participants : *traiter la question sans affolement et sans psychose, parfois avec des méthodes simples, les punaises de lits sont des nuisibles qui sont de plus en plus présents peu importe la catégorie sociale des personnes, communiquer et former (autonomiser sur les procédés d'éradication) sur la punaise de lit sont la meilleure prévention, être vigilant en cas de fréquentation de lieux extérieurs (hôtels, salle d'attente, ...) et d'achat d'objet d'occasion comme literie, canapé, livres avec lesquels on pourrait contaminer son logement, la lutte physique est la priorité et les détecteurs canines en complément semblent une bonne alternative au tout chimique.*

##### Public :

Médecins, inspecteurs de salubrité, chefs de service hygiène et santé, techniciens sanitaire, conseillers en environnement intérieur, pharmaciens.

En 2020/2021, fort de son succès, le webinaire sur les punaises de lit est réédité et ouvert aux professionnels du logement et du social.

Deux nouvelles thématiques ont été retenues : « pollution atmosphérique et Covid-19 » et « alimentation durable ».



## D Une campagne régionale de prévention des risques auditifs et extra-auditifs « Écoute tes oreilles ! »

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Lauréat 2019 du Décibel d'argent remis par le Conseil national du bruit (CNB) qui récompense les initiatives les plus remarquables en faveur de l'environnement sonore.**

### Chiffres-clés

- > **1 journée** régionale de lancement
- > **19 chargés de projets/éducateurs** mobilisés sur la région
- > **32 collèges et 138 classes** sensibilisés, soit environ 3500 élèves sur l'année scolaire 2020-2021
- > **31 infirmier(e)s scolaires et professeur(e)s** prévus d'être formés

En partenariat avec les rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, le CRES et le GRAINE ont déployé en 2020 pour la cinquième année la campagne « Écoute tes oreilles ! ». Celle-ci s'appuie sur des partenaires opérationnels que sont les comités départementaux d'éducation pour la santé et les structures d'éducation à l'environnement et au développement durable. Le principal prestataire sur la partie formation est le Centre d'information et de documentation sur le bruit (CidB).

### > La campagne régionale « Écoute tes oreilles ! »

L'objectif principal de cette campagne consiste à prévenir les risques auditifs et extra-auditifs auprès des préadolescents.

Les objectifs opérationnels du projet sont :

- Optimiser le module de prévention et ses modalités de mise en œuvre dans les collèges avec les partenaires opérationnels en fonction des résultats de l'évaluation annuelle
- Former les enseignant(e)s et les infirmier(e)s scolaires des collèges candidats à cette action de prévention dans le cadre de leur plan académique de formation (PAF), en lien avec les rectorats
- Former les futurs enseignants dans le cadre de leur formation initiale, en lien avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Marseille
- Mettre en œuvre le module d'éducation à la santé environnementale auprès de pré-adolescents dans les collèges volontaires par les partenaires opérationnels.

### > Les activités réalisées

#### Sélection des collèges et répartition des interventions entre les partenaires opérationnels

Un appel à candidature a été lancé par les deux rectorats, à la rentrée de l'année scolaire 2020-2021. Les collèges ont eu la possibilité de candidater pour bénéficier de la campagne sous certaines conditions : identification d'un binôme enseignant(e) / infirmier(e) scolaire dans le collège, participation du binôme à



une formation de 2 jours dispensée par le CidB, accueil du partenaire opérationnel dans le collège lors d'une réunion de préparation aux futures interventions et d'une réunion de bilan, réalisation des interventions dans plusieurs classes de 6<sup>ème</sup> et réflexion sur une pérennisation de l'action sur le bruit au sein du collège l'année suivante.

### > Coordination et encadrement de la journée régionale de lancement et des formations

#### ⇒ Journée de lancement

Le CRES et le GRAINE ont coordonné une journée en visioconférence (en novembre 2020), qui a permis de finaliser le déroulement de l'action avec les partenaires opérationnels (mise au point des outils pédagogiques, des techniques d'animation utilisées, organisation des réunions de préparation et de bilan, amélioration des outils d'évaluation et de leurs modalités de passation) et d'adapter certains aspects de la campagne suite à la crise sanitaire.

#### ⇒ Formations « Bruit et santé »



Aux côtés du CidB, le CRES et le GRAINE assurent le bon déroulement des formations « Bruit et santé ». Ils proposent aux participants des compléments documentaires et des outils pédagogiques à exploiter auprès des collégiens.

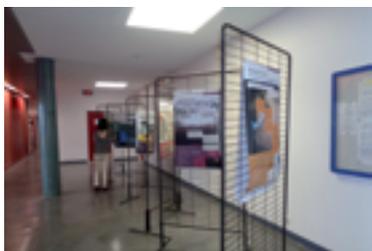


La formation « Bruit et santé » a pu être réalisée à Nice, les 14 et 15 décembre 2020. Cependant, en raison de la crise sanitaire, les autres formations, prévues initialement en novembre et décembre 2020, ont été reportées en 2021 :

- 23 mars et 25 mai 2021 à l'INSPE
- 20 et 21 mai 2021 à Marseille
- 27 et 28 mai 2021 à Aix-en-Provence

➔ **Mise à disposition de l'exposition « Des sons et des bruits »**

Le partenariat avec la métropole d'Aix-Marseille-Provence permet la mise à disposition de l'exposition du CidB « Des sons et des bruits » adaptée au territoire Marseille-Provence. Les collèges présents sur ce territoire se voient offrir l'exposition. Les autres collèges de la région peuvent l'emprunter auprès du CRES.



➔ **Mise en œuvre des modules dans les départements en 2020-2021**

L'objectif général du module de sensibilisation est de permettre aux collégiens d'être citoyens de leurs environnements sonores et acteurs de leur santé auditive et extra-auditive.

Ce module est réalisé en deux fois 2h auprès des classes de 6<sup>ème</sup> :

- Une première intervention vise à familiariser les élèves à la physique du son, à leur présenter la physiologie et le fonctionnement de l'oreille et à caractériser leurs pratiques d'écoute de musique amplifiée

- Une seconde intervention vise à sensibiliser les élèves aux risques auditifs et extra-auditifs, à les informer des comportements à adopter et des outils à utiliser pour les réduire, et à leur faire prendre conscience de leur contribution à leur propre environnement sonore. Les interventions s'organisent autour d'activités ludo-éducatives, d'écoutes de sons, de vidéos courtes, de manipulations d'outils (sonomètres, bouchons d'oreilles, etc.), de temps d'échanges...



**Évaluation**

Différents outils d'évaluation ont été mis en place pour évaluer le processus et les résultats de cette action. Les savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis par les élèves sont appréciés par un questionnaire d'évaluation « avant/après ». Les binômes complètent également un questionnaire de satisfaction. Les partenaires opérationnels sont questionnés sur le processus de la campagne.

Le bilan régional de la campagne 2020-2021 est prévu le 1<sup>er</sup> juillet 2021 avec les partenaires opérationnels et en septembre 2021 avec l'ARS et les rectorats.

**E Le programme « Ta santé, ta planète : choisis ton assiette ! »**

*Chiffres-clés*

- > **2 structures** régionales engagées dans l'animation et la coordination du projet : CRES et GRAINE
- > **11 acteurs** opérationnels mobilisés : 5 structures d'éducation pour la santé (5 CoDES) et 6 structures d'éducation à l'environnement et au développement durable (CME - CPIE 84, CPIE 04, FNE 13, ADEE, GSA 05, Méditerranée 2000)
- > **1 programme** d'éducation à la santé environnementale réalisé dans 36 classes sur les 6 départements de la région

En 2014, sous la coordination et l'animation du CRES et du GRAINE, les structures d'éducation pour la santé (EPS) - 6 CoDES de la région - et les structures

*Financiers*

ARS et Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) élaborent la trame d'un programme d'intervention : « Promouvoir l'équilibre alimentaire dans le respect de l'environnement », en direction d'un public jeune. En 2015/2016, le CRES et le GRAINE s'associent à nouveau pour poursuivre ce travail de co-construction et d'expérimentation auprès de groupes de jeunes.





Depuis 2016, un module de 5 séances de 2h par classe est co-construit et co-animé par les structures EEDD et EPS, dans les lycées généraux, professionnels et hôteliers dans les 6 départements de la région.

En 2020, le CRES et le GRAINE, avec le soutien financier de l'ARS et du Conseil régional et en partenariat avec les deux académies d'Aix-Marseille et de Nice, ont reconduit ce programme qui a pour objectif principal de rendre les jeunes "consomm-acteurs", c'est-à-dire capables de faire des choix alimentaires responsables, favorables à leur santé et à l'environnement, et de développer leur esprit critique.

Les principales thématiques abordées lors de ce module sont :

- déterminants de l'alimentation
- équilibre nutritionnel
- consommation alimentaire et environnement
- compréhension et développement de l'esprit critique en santé environnementale

En plus de son rôle de coordonnateur, le CRES a en charge l'évaluation de ce projet qui porte sur le processus général des interventions dans les écoles, la satisfaction des jeunes, la satisfaction des lycées bénéficiaires du module et l'évolution des connaissances des élèves.

Souhaitant que cette campagne ne reste pas éphémère, une continuité d'actions est demandée en année n+1. Différents outils sont fournis aux lycées en ce sens, notamment une exposition.



## F Les actions de communication sur le moustique tigre

### Chiffres-clés

- > **11 fiches** connaissances et 11 activités pédagogiques dans l'outil Mouskit
- > **2700 pages** vues en mars 2021
- > **711 téléchargements** des outils
- > **70 spots** TV sur France 3 et 32 % des + de 15 ans de la région touchés par la campagne, soit 1,331 million de personnes.

### > Déploiement de l'outil pédagogique Mouskit

Le Mouskit, kit pédagogique de lutte contre l'Aedes albopictus, a été réalisé en 2018 par le CRES et ses partenaires : ARS PACA (financeur de l'outil) et ARS Occitanie, centre hospitalier du Pays d'Aix, villes d'Aix-en-Provence et de Marseille, régions académiques Occitanie et PACA, Conseil départemental du Var, CNEV, Graine Occitanie et EID Méditerranée.

En juillet 2020 le kit devient un site **web** : [www.mouskit.org](http://www.mouskit.org) avec des contenus mis à jour.

L'objectif du kit est d'**améliorer les connaissances** des 9-15 ans sur les moustiques et de **promouvoir de nouveaux comportements individuels et collectifs**, dans une démarche scientifique ludique.

Le kit mouskit.org s'adresse aux enseignants (écoles et collèges) et animateurs, à qui il propose des outils

### Financeur

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

clés en mains pour mettre en place des interventions, dans le cadre des programmes scolaires (les thématiques autour du moustique dans les programmes scolaires sont identifiées) ou des temps d'activités périscolaires.

Il comprend trois parties :

- **Complétez vos connaissances** : 11 fiches connaissances sur le moustique tigre, les maladies vectorielles, la destruction des gîtes larvaires, la protection contre les piqûres...
- **Préparez votre intervention** : mode d'emploi de l'outil, pistes d'utilisation des contenus
- **Choisissez votre activité pédagogique** : parmi 11 activités pédagogiques (comment reconnaître un gîte larvaire, créer un piège à insectes, le "jeu du chasseur de moustiques" et son diplôme, la chasse aux gîtes larvaires virtuelle, des quiz, des diaporamas...)

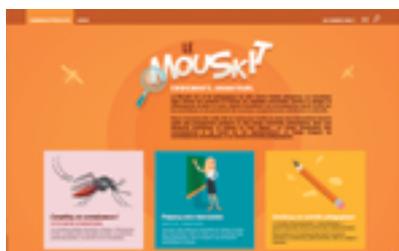
Le site propose aussi :

- **une brochure** à remettre aux enfants à l'issue de l'intervention
- **un questionnaire d'évaluation de l'outil**

Les utilisateurs ont également accès à l'ensemble des contenus imprimables.



Si l'outil Mouskit s'adresse prioritairement à la communauté éducative, les jeunes peuvent également utiliser une sélection d'outils et d'activités qui leur sont destinés dans l'onglet **Junior** du site.



Le lancement du site en juillet 2020 s'est accompagné d'un plan de communication et d'une promotion dans tous les outils de communication du CRES.

Le CRES a également organisé en 2020 un temps d'échanges de pratiques avec les CODES pour accompagner le déploiement de l'outil dans les départements, les CODES mettant en place sur leur territoire des ateliers de présentation de l'outil.

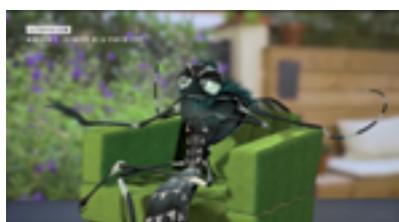
**> Une campagne régionale d'information grand public avec l'ARS**

L'ARS PACA a réalisé au printemps 2020 une série de 3 spots TV sur le moustique tigre.

Épisode 1 : <https://youtu.be/7JGx0OwKLhw>

Épisode 2 : <https://youtu.be/MduTxoc3KKo>

Épisode 3 : <https://youtu.be/CJBhSh9obfl>



Le CRES a été chargé du plan média et de l'achat des espaces publicitaires sur France 3 et sur les réseaux sociaux.

Le plan média envisageait aussi la diffusion du spot dans les cinémas de la région mais compte tenu du contexte sanitaire cette option n'a pas été retenue.

**1- Campagne digitale sur les réseaux sociaux Youtube, Facebook et Instagram**

Les clips publicitaires de 30" faisant la promotion de la campagne de l'ARS ont été diffusés en juillet, août et septembre 2020.

**Résultats Youtube**

- 334000 impressions en juillet, 120 000 vidéos vues à 100 %
- 320 000 en août, 111 500 vidéos vues à 100 %
- 303 282 en septembre, 111 651 vidéos vues à 100 %

Le volume total de **998 468 impressions** a apporté une grande visibilité aux trois spots sur le moustique de l'ARS, tout en ciblant géographiquement et par centres d'intérêt. Le pourcentage de vidéos vues à 100 % est de 35 % et le budget n'est engagé que dans ces cas-là.

**Résultats Facebook/Instagram**

La campagne a **généralisé 960 000 impressions** sur la période, et **429 000 clips** vus à 100 %, ainsi que 8 533 clics vers le site de l'ARS, et 615 000 interactions avec la page.

L'intérêt a été moins fort en septembre qu'en juillet et août.

**2- Campagne TV France 3 et émissions en replay**

**> La campagne télé France 3**

**70 spots** ont été diffusés durant 7 semaines à l'été 2020 sur France 3 Provence-Alpes **et** France 3 Côte d'Azur, sur les écrans du soir : 40 dans le 19/20 (contexte JT) et 30 après 20h (contexte Plus belle la vie).

En termes de couverture, **32 % des + de 15 ans de la région ont été touchés par la campagne, soit 1,331 million de personnes.**

Les personnes ont été touchées en moyenne 4.3 fois par le message (répétition), ce qui a généré **5,7 millions de contacts.**

**> La campagne digitale sur les sites web de France télé et du pack santé**

La campagne digitale sur les sites web de France télé et du pack santé a enregistré **174.318 impressions** (nombre de fois où la publicité s'est affichée) soit une bonne visibilité.

**85 % des personnes ont vu la vidéo à 100 %.**

On n'enregistre pas de différences entre la campagne sur mobiles, tablettes ou PC.

## G [www.celester.org](http://www.celester.org) : un guide méthodologique en ligne pour accompagner les collectivités territoriales à partir de projets inspirants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Financier

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Chiffres-clés

- > **11 thématiques** en santé environnement
- > **8 témoignages** : Grand-Avignon, département des Hautes-Alpes, Turriers, Miramas, Carpentras, Nice et communauté d'agglomération Var-Esterel-Méditerranée, Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez - Ramatuelle

Le CRES, dans le cadre du PRSE 3, soutenu par le Conseil régional et l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, a conçu le site internet [www.celester.org](http://www.celester.org), lancé fin 2019. Il fait suite à la parution en mai 2019 d'un guide méthodologique, « L'état des lieux en santé environnementale », réalisé par l'Observatoire régional de la santé et mis à la disposition des collectivités pour faciliter leur implication en santé environnement et l'intégration de cette thématique dans les politiques locales.

Le site internet Celester (Construisons Ensemble l'Environnement et la Santé des TERritoires) a pour objectif de favoriser la mobilisation et l'engagement des collectivités sur les questions de santé environnement.

Il propose trois entrées : **thématique, géographique et méthodologique.**

Celester.org propose en ligne un guide méthodologique pour la conduite de projets en promotion de la santé environnementale (état des lieux, priorités, objectifs, plan d'action, évaluation, communication). Chaque point méthodologique est illustré par des témoignages de collectivités sur **11 thématiques** : **air intérieur, air extérieur, eau destinée à la consommation humaine, eau de baignade, habitat, bruit, risques vectoriels, risques climatiques, urbanisme, gestion des déchets et alimentation durable.**



À ce jour les projets de 8 collectivités y sont présentés, avec les témoignages d'élus ou de techniciens du Grand-Avignon, du département des Hautes-Alpes, des communes de Turriers, de Miramas et de Carpentras, de la communauté d'agglomération Var-Esterel-Méditerranée, de Nice et de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez - Ramatuelle. Les témoignages se présentent sous forme de vidéos d'un technicien et/ou d'un élu, accompagnées du texte de leur interview et de bibliographies thématiques permettant d'aller plus loin dans la réflexion et la mise en œuvre des projets.

Celester est un projet évolutif : un appel à contributions a été lancé auprès des collectivités engagées en santé environnement pour les inviter à participer à son contenu. Plusieurs collectivités ont montré leur intérêt, mais la crise sanitaire a reporté la réalisation des reportages en 2021. Le CRES se tient à leur disposition pour la réalisation d'interviews et de vidéos.

## A Prévention du cancer en Maisons de santé

Financier

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans le cadre de sa politique de santé, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a lancé un Plan Cancer composé de plusieurs volets.

La Région a proposé un appel à manifestation d'intérêt pour des campagnes de prévention et de dépistage des cancers dans les maisons et centres de santé. Le CRES assure un accompagnement global des équipes souhaitant répondre à cet appel à manifestation d'intérêt.

Les maisons de santé doivent développer deux ou plusieurs des actions suivantes :

1. Information/communication (interne/externe)
2. Ateliers d'éducation à la santé
3. Actions de dépistage (formations au repérage précoce, mise en place d'actions spécifiques sur le dépistage organisé et/ou d'expérimentations sous réserve de l'avis favorable de l'Institut national du cancer)

4. Programmes d'éducation thérapeutique du patient
5. Mise en place d'actions relais des campagnes nationales
6. Sensibilisation/formations à la vaccination contre les infections à papillomavirus humains
7. Appui aux projets de recherche et aux actions innovantes sur le cancer

Sept maisons de santé ont déposé des dossiers et ont été accompagnées à différents niveaux par le CRES :

- Gémenos
- Marignane
- Sénas
- Bédarrides
- La Trinité
- Le Pontet
- Pôle de santé des Moulins – Nice

Les projets seront mis en œuvre en 2021.

## B En patientant

Financier

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

En 2020, le site En patientant s'est doté d'une application web orientée vers les cancers.

Il s'agit de l'application « **En patientant... j'en apprends plus sur les cancers** », disponible sur les stores : Google Play et Apple Store.

L'appli propose trois entrées :

- « **Je m'informe** » donne accès à 5 courtes vidéos pédagogiques, réalisées en motion design, sur les dépistages du cancer du sein, du colon, de la peau, du col de l'utérus. On y suit les parcours d'Héloïse, 25 ans, qui s'informe auprès de son médecin sur son premier frottis, de Marie, 50 ans, qui reçoit sa première invitation pour réaliser une mammographie, de Romain, maître-nageur souvent exposé au soleil qui évoque avec son médecin le dépistage des cancers de la peau, de Sylvie et de ses enfants qui se posent des questions sur la vaccination HPV ou encore de Michel, 50 ans, qui se voit remettre son kit de dépistage du cancer colorectal par son médecin.
- « **Je joue** » propose le jeu des risques et des protections : un temps interactif de type serious game, où après avoir choisi son personnage virtuel, le participant évolue dans un univers peuplé de tentations (fumer, boire de l'alcool...) et de protections (avoir une activité physique, manger des fruits et légumes...). Eviter les premiers et attraper les seconds permet d'augmenter la jauge de vie de son personnage.

- « **Je me teste** » invite à participer à un quiz pour tester ses connaissances sur de nombreuses idées reçues (une consommation modérée d'alcool n'est pas à risque de cancer, allaiter réduit les risques de cancer du sein...) avec des éléments de réponse commentés et un résultat personnalisé.



Afin de faire connaître l'application auprès des partenaires et promouvoir son utilisation par le grand public, le CRES a déployé en 2020 des outils de communication élaborés avec son prestataire Interlude.

La communication cible :

- 10 maisons de santé via leurs salles d'attente
- les établissements de santé de la région : via leurs salles d'attente équipées d'écrans
- les acteurs de Mars Bleu, Octobre Rose et acteurs des dépistages organisés des cancers
- les patients en salles d'attente de la région

La communication, ludique et originale, se décline en 3 axes :

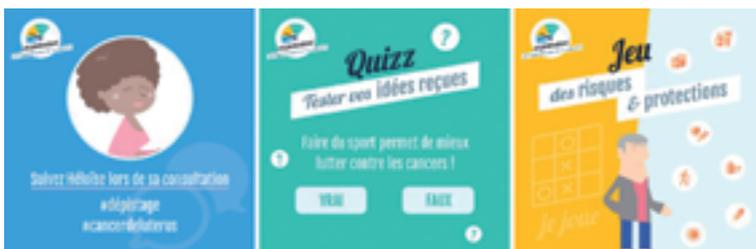
- **Un kit de communication pour les maisons de santé et partenaires**

Ce kit propose un design de l'espace et des mises en scène pour les maisons de santé, de l'entrée des

usagers jusque dans les salles d'attente. Il s'agit de jouer sur les éléments illustratifs de l'application, en reprenant les personnages et les éléments pictogrammes pour créer un storytelling et éveiller la curiosité des usagers (stickers, affiches...)

> **Un kit pour les réseaux sociaux**

En complément, des éléments pour les réseaux sociaux comprennent une bannière, des gifs animés et des visuels. La campagne twitter a ainsi été déployée pendant le mois de mars 2021.



> **Une vidéo de démonstration de l'appli**

Comme certaines maisons et établissements de santé sont équipées d'écrans TV, une vidéo de démonstration a été conçue et est mise à leur disposition.

La campagne de communication est en cours de diffusion au premier trimestre 2021.

**C « Vers un premier recours libéral regroupé en faveur de la prévention du cancer et la promotion de la santé »**

Financier

Institut National du Cancer (INCa)



Mi-2020, le CRES a déposé un projet dans le cadre de l'appel à projets de l'INCa (DEPIPREV 2020). qui a été retenu en octobre pour deux ans. Le 1<sup>er</sup> comité de pilotage a eu lieu en décembre 2020.

Le projet propose un dispositif mobilisant 3 maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le champ de la prévention primaire des cancers et de la promotion de la santé :

- MSP des Collines sur les sites de Valbonne-Sophia-Antipolis, Roquefort-les-Pins et Rouret
- SISA MSP Valbelle sur les sites de Tourves et de la Celle
- MSP de Digne-les-Bains

L'objectif est d'engager les professionnels de ces MSP, leurs patients et le public de leur territoire, dans une démarche de prévention des cancers intégrée au parcours de soins.

Le projet comprend différents axes de travail :

> **Développement des connaissances et compétences des professionnels des MSP dans la prévention des cancers** : des formations aux outils du repérage précoce et intervention brève (RPIB)

en alcoologie et tabacologie et des formations en lien avec certains facteurs de risque de cancer (alimentation, activité physique, exposition aux rayons solaires) seront organisées ; elles seront adressées aux professionnels des MSP partenaires du projet.

> **Accompagnement des MSP par le CRES dans les actions de prévention suivantes :**

- Repérage précoce et actions d'éducation au sein des MSP et hors les murs
- Utilisation des outils du RPIB en alcoologie et en tabacologie dans le cadre des consultations
- Mise en place d'ateliers en lien avec les facteurs de risque du cancer : l'exposition au soleil, l'alimentation et l'activité physique
- Repérage des comportements à risque par le biais d'analyse des réponses aux tests sur le dispositif « En patientant » développé par le CRES et la Région
- Orientation du patient et du public sur le territoire des MSP, si nécessaire, vers des services spécialisés internes et externes à l'établissement sur le territoire des MSP pour une prise en charge préventive spécifique, individuelle ou collective
- L'élaboration d'un annuaire rassemblant des informations sur les services spécialisés existant sur le territoire de chaque MSP
- Le relais de l'information sur mon-etp.fr
- Actions relais des campagnes (octobre rose, mars bleu, journée mondiale de l'obésité)



Financier

Direction PJJ Sud-Est

La convention régionale annuelle entre la Direction InterRégionale Sud Est de la PJJ et le CRES a été renouvelée en 2020, avec pour objectif de soutenir en région le projet « PJJ promotrice de santé », destiné à prendre en compte la santé des mineurs faisant l'objet d'une mesure judiciaire.

Le projet « PJJ promotrice de santé » a pour objectif principal d'améliorer la santé globale des jeunes pris en charge par la PJJ, la santé étant posée comme un facteur de réussite de la prise en charge éducative. Il est construit de manière à agir selon les 5 axes de la promotion de la santé, développant ses actions auprès des jeunes, de leur famille, des professionnels de la PJJ ainsi que des partenaires, professionnels du soin et de l'éducatif.

Une lettre de cadrage du projet interrégional vient structurer la démarche et s'appuie notamment sur la convention de partenariat signée avec l'Agence Régionale de Santé en 2019. Les thématiques prioritaires pour l'inter-région sur ces 2 années sont les suivantes :

- l'investissement dans les instances favorisant la continuité des parcours pour les publics de l'aide sociale à l'enfance et de la PJJ, via la participation à un atelier régional co-animé par l'ARS, la PJJ et la PMI 13
- la structuration d'une politique sur les addictions, à travers la mise en place de plusieurs projets déclinés dans les départements avec le soutien d'associations partenaires financées par l'ARS ou la Mildeca
- l'approfondissement du travail déjà engagé sur les questions de bien-être et de santé mentale, avec le renforcement des partenariats entre les secteurs du soin, du médico-social, de la prévention et de l'éducatif et en s'appuyant notamment sur le projet « Bien-être » financé par l'ARS depuis plusieurs années
- le renforcement des actions en faveur de la vie affective et sexuelle des jeunes, grâce aux outils et partenariats à disposition au sein des territoires

En 2020, du fait de la crise sanitaire, le comité de pilotage régional n'a pas eu lieu, il a été décalé au mois de février 2021. De même, le séminaire à destination des conseillères techniques a été repoussé et l'accompagnement au plus près des territoires, destiné à sécuriser les questions de santé au sein des équipes, a été privilégié. Ce sont **9 comités techniques** qui ont été organisés, avec un rythme d'une fois par mois durant le confinement.

Le CRES a également participé aux regroupements nationaux organisés par la FNES et la direction de la PJJ, au format visioconférence. Ces regroupements ont permis d'échanger sur les pratiques professionnelles déployées pour faire face à la situation de crise sanitaire, de participer à la création de guides permettant d'accompagner les professionnels dans les différents accueils des publics, et de transmettre des outils et références aux conseillères techniques santé.

## A Évaluation du Plan régional de santé au travail 2016-2020

### Chiffres-clés

- > **5 entretiens** semi-dirigés réalisés
- > **58 actions** dans OSCARS Travail

Initiée en 2011 avec la création de la base de données OSCARS Travail, la collaboration entre le CRES et la Direccte Provence-Alpes-Côte d'Azur est renouvelée chaque année dans le cadre du suivi des 58 actions inscrites et décrites dans OSCARS Travail.

Ce travail se concrétise par le suivi et l'actualisation annuelle des actions ainsi que leur évaluation glo-

### Financier

Dieccte Provence-Alpes-Côte d'Azur

bale. Une première analyse a été produite en 2018 avec la production du bilan à mi-parcours.

En 2020, en prévision de l'évaluation finale du PRST 3, le CRES a mené des entretiens qualitatifs semi-dirigés avec 5 structures identifiées par la Direccte : Présanse PACA-Corse, ARACT Méditerranée, ARCM-SA, CARSAT Sud-Est et OPPBTP.

## B Accompagnement des services de santé au travail interentreprises

### Chiffres-clés

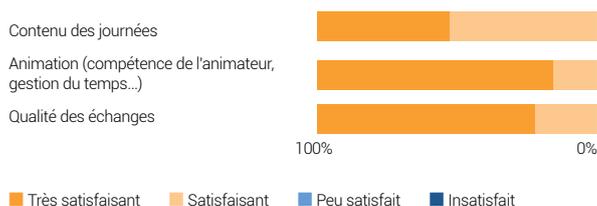
- > **2 journées** de travail thématiques
- > **16 SSTI** représentés

Dans la suite des journées de sensibilisation à la méthodologie de projet organisées entre 2017 et 2019 auprès des services de santé au travail interentreprises (SSTI), qui ont permis de former 88 professionnels, 2 journées de travail ont été organisées à la demande de la Direccte Provence-Alpes-Côte d'Azur sur le thème du maintien dans l'emploi.

En raison de la situation sanitaire, les journées se sont déroulées en visioconférence. Elles ont été très appréciées des participants, en particulier : le partage d'expérience et de méthodologie, les échanges possibles entre les référents du maintien dans l'emploi et les ateliers pratiques.

### Financier

Dieccte Provence-Alpes-Côte d'Azur



Évaluation de la satisfaction des participants (nombre de répondants : 13 sur 16 participants)

## C Dispositif régional des acteurs de la santé au travail et promotion de la santé

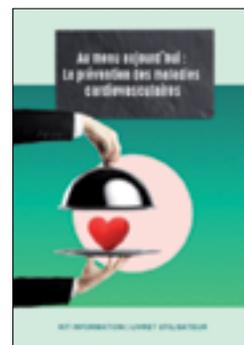
### Chiffres-clés

- > **2 journées** plénières et 5 groupes de travail en intersession
- > **17 participants** en moyenne aux journées plénières
- > **Entre 3 et 6 participants** aux groupes de travail en intersession

Le dispositif régional des acteurs de la santé au travail et promotion de la santé réunit depuis 7 ans un ensemble de professionnels issus des champs de la santé au travail et de la promotion de la santé, représentants de structures multiples : Direccte, CARSAT Sud-Est, ARACT Méditerranée, ARS, réseau Présanse, services de santé au travail interentreprises, ORS, Aix-Marseille Université, AP-HM, Pôle emploi ou encore le réseau des CODES.

### Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur



Couverture du Kit d'information



En 2020, ce groupe de travail interprofessionnel a finalisé la conception du projet de prévention des maladies cardio-vasculaires auprès des professionnels des TPE et PME du secteur de la restauration sur lequel il travaille depuis 2017.

Ce projet se concrétise par :

- La production d'un plaidoyer à destination des employeurs de la restauration qui se décline sous la forme d'un document écrit et d'un communiqué de presse « prêt à l'emploi »
- L'élaboration d'un kit d'information pour animer des séances d'information / sensibilisation auprès des salariés qui inclut un questionnaire, un set de 6 illustrations destinées à favoriser les échanges et des techniques d'animation pour clore les séances et amener de nouvelles réflexions
- Le déploiement d'une expérimentation dans le département des Hautes-Alpes, coanimée par le CoDES 05 et le service de santé au travail GEST 05.

En complément, une évaluation a été réalisée lors de la dernière journée de travail afin d'évaluer les effets observés, les points forts, les limites et pistes d'amélioration. Parmi les principaux éléments, les participants ont identifié :

- Une acculturation commune et une meilleure connaissance des champs de la promotion de la santé et de la santé au travail
- Un renforcement des partenariats et de la cohésion au sein du groupe



2 des 6 illustrations réalisées pour animer les séances d'information/sensibilisation

- La richesse des échanges et des projets menés
- L'évolution des pratiques et le recours à une méthodologie de projet rigoureuse

Les participants ont formulé le souhait de poursuivre le travail de co-construction et d'initier à partir de 2021 un nouveau cycle de travail en commun.

## Au menu aujourd'hui : La prévention des maladies cardiovasculaires

Être en bonne santé maintenant et pour toujours, ça se joue aussi au travail !



**Le constat**  
Prévenir les risques professionnels, c'est garantir la santé de vos salariés mais aussi la vôtre. Vous êtes déjà attentifs aux risques de glissade, de coupure ou de brûlures, vous pouvez également prévenir les risques de maladies cardiovasculaires au sein de votre établissement.

Le secteur de la restauration est en effet très concerné : les horaires de travail décalés, le stress généré par le « rush », le bruit, l'exposition à des variations de températures, une alimentation déséquilibrée ou sur le pouce, le manque d'activité physique, la consommation de alcool, d'alcool ou encore d'autres drogues sont des facteurs privilégiés de l'apparition de ces maladies.

Sur ce sujet, vos salariés se montrent sensibles : c'est le résultat d'un questionnaire réalisé auprès de 200 salariés en 2019 dans la région.

**Qu'apprene-t-on  
maladies cardiovasculaires ?**

Les maladies cardiovasculaires regroupent un ensemble de maladies fréquentes et graves comme : les infarctus du myocarde, les accidents vasculaires cérébraux, l'hypertension artérielle, l'hypercholestérolémie.

Heureusement, le sexe et l'âge, ces maladies ont toutes en commun un certain nombre de facteurs de risque dont le plus grand sont modifiables : le tabagisme, une mauvaise alimentation, le sédentarisme... Les maladies cardiovasculaires sont la 1<sup>ère</sup> cause de mortalité chez la femme en France et la 2<sup>ème</sup> pour les hommes\*.

**Face à cet enjeu,**  
un projet de prévention vous est proposé. Il vise 2 objectifs :

- ✓ Faire de l'entreprise un lieu favorable à la prévention des maladies cardiovasculaires
- ✓ Informer les salariés et les employeurs sur les facteurs de risques liés aux conduites addictives, le manque de sommeil, à l'alimentation déséquilibrée

**En tant qu'employeur, pourquoi prévenir les maladies cardiovasculaires ?**  
Participer au projet s'est investi sur la santé et le bien-être au travail de vos salariés avec un effet direct sur :

- La performance économique de votre établissement
- La fidélisation de vos salariés

**Quelles pistes et quels résultats attendez ?**

1. Aménager votre restaurant, investir sur l'ambiance sonore ou thermique par exemple, bénéficier non seulement au bien-être des salariés (fatigue moindre, relations apaisées) mais également à celui de la clientèle accueillie
2. Agir sur les plannings et les horaires de travail offre une meilleure articulation vie professionnelle / vie personnelle, facteur d'attachement à l'entreprise
3. Disposer d'une équipe stable diminue votre turnover, les coûts liés à l'accueil d'un nouveau salarié et le temps de formation nécessaires pour être à 100% opérationnel
4. Récupérer la possibilité de travail c'est diminuer le turn-over et l'absentéisme et, par ricochet, une meilleure organisation de l'entreprise

1 € investi en prévention, c'est en moyenne 2,20 € de bénéfice en retour\*

**OK, ça m'intéresse mais... comment faire ?**  
Vous pouvez agir directement tout en étant soutenu par un réseau de professionnels en santé au travail et promoteurs de la santé.

Concrètement, vous pouvez bénéficier de :

- Conseils sur l'aménagement de l'environnement de travail
- Conseils sur l'organisation du temps de travail et l'organisation des plannings
- Aides techniques et/ou financières pour l'aménagement de vos locaux
- Ateliers d'information et de sensibilisation pour vos salariés sur la prévention des maladies cardiovasculaires sous plusieurs formats

**Vous n'êtes pas encore  
contactés ?**

Nous pouvons vous aider pour vous reconnaître, ça ne vous engage à rien !  
N'hésitez pas : contactez-nous !

**Qui contacter dans  
votre département ?**

**Comité départemental  
d'éducation pour la  
santé 05 :**  
04 92 53 94 72

**Service de santé  
au travail  
GEST 05 :**  
04 92 91 34 23

\*Source : Observatoire de la santé au travail, Centre, 2019

Plaidoyer à destination des employeurs

63

# Les sigles

ADBS :	Association des professionnels de l'information et de la documentation	EEDD :	Éducation à l'environnement et au développement durable
ADEE :	Association pour le développement de l'éducation à l'environnement	EHESP :	École des hautes études en santé publique
ANAP :	Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux	EIS :	Évaluation d'impact en santé
AP-HM :	Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille	EPS :	Éducation pour la santé
APA :	Activité physique adaptée	ETP :	Éducation thérapeutique du patient
ARS :	Agence régionale de santé	FNES :	Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé
ASV :	Atelier santé ville	GRAINE :	Groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et l'environnement
BIB-BOP :	Base de données bibliographiques – Base d'outils pédagogiques	HAS :	Haute Autorité de santé
BDSP :	Banque de données en santé publique	HCSP :	Haut Conseil de la santé publique
CAF :	Caisse d'Allocations Familiales	INCA :	Institut national du cancer
CARSAT :	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail	INSPE :	Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
CELESTER :	Construisons ensemble l'environnement et la santé des territoires	IREPS :	Instance régionale en éducation et promotion de la santé
CIDB :	Centre d'information et de documentation sur le bruit	IReSP :	Institut de recherche en santé publique
CLS :	Contrats locaux de santé	MRS :	Maison régionale de santé
CLSM :	Conseils locaux de santé mentale	MSP :	Maison de santé pluri-professionnelle
CNMSS :	Caisse nationale militaire de sécurité sociale	ORS :	Observatoire régional de la santé
Codeps 13 :	Comité départemental d'éducation et de promotion de la santé des Bouches-du-Rhône	OSCARS :	Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé
CoDES :	Comité départemental d'éducation pour la santé	PJJ :	Protection judiciaire de la jeunesse
COMETE :	COMPétences psychosociales en Education du paTiEnt	Planète :	Promouvoir l'activité physique en éducation thérapeutique
CPTS :	Communautés professionnelles territoriales de santé	PNSE :	Plan national santé environnement
CRES :	Comité régional d'éducation pour la santé	PRS :	Projet régional de santé
CRSA :	Conférence régionale de la santé et de l'autonomie	PRSE :	Plan régional santé environnement
CSO :	Centre spécialisé de l'obésité	PRST :	Plan régional santé au travail
CTS :	Conseil territorial de santé	PTSM :	Projets territoriaux de santé mentale
CTSM :	Contrat territorial de santé mentale	RPIB :	Repérage précoce intervention brève
CYPRES :	Centre d'informations pour la prévention des risques majeurs	SENS :	Master Société, environnement et enjeux sanitaires
DICADD :	Dispositif d'information et de coordination en addictologie	SETSO :	Société d'éducation thérapeutique Sud-Ouest
DIRECCTE :	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi	SFSP :	Société française de santé publique
DRAAF :	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt	SIPREV :	Synthèse d'interventions probantes en prévention
DREAL :	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	SSTI :	Service de santé au travail
DRDJSCS :	Direction régionale (et départementales) de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale	STAPS :	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
DRSPI-PPS :	Dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé	URPS :	Union régionale des professionnels de santé

# Notes



A large rectangular area containing numerous horizontal dotted lines, intended for writing notes.

L'activité du CRES est soutenue financièrement par :







Comité Régional d'Éducation pour la Santé Provence - Alpes - Côte d'Azur  
178, cours Lieutaud - 13006 Marseille  
Tél. : 04 91 36 56 95  
e-mail [cres-paca@cres-paca.org](mailto:cres-paca@cres-paca.org)  
<http://www.cres-paca.org>